

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Économiques



MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Économie Quantitative

Sujet

**Économie informelle dans les pays en développement :
Cas de l'Algérie.**

Présenté par

BENMOUHOU B Tahar

sous la direction du : Dr Gherbi Hassiba

Membre de jury :

-

-

-

Année universitaire : 2019/2020

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 1 :L'économie informelle : concepts et définitions

Introduction

Section 1 : Définition du secteur informel

Section 2 : Définitions de l'emploi informel

Section 3 : les approches de l'économie informelle

Conclusion

Chapitre 2 : l'économie informelle dans les pays en développement

Introduction

Section 1 : Pauvreté et économie informelle

Section 2 : Impact du travail informel sur différentes variables économique.

Conclusion

Chapitre 3 : le secteur informel en Algérie

Section 1 : l'historique et développement du secteur informel en Algérie.

Section 2 : les mesures d'emploi informel en Algérie.

Section 3 : l'estimation statistique de secteur informel en Algérie.

Section 4 : structure d'emploi informel en Algérie.

Conclusion

Conclusion générale

REMERCIEMENT

Nous remercions le dieu tout-puissant de nous avoir donné de la force, patience et courage nécessaire pour mener notre mémoire.

Mes vifs remerciements vont à madame GHERBI Hassiba qui a bien voulu rendre la responsabilité de diriger mon travail, pour cela je l'assure dans mon sincère gratitude et mon respect le plus profond.

En fin mon remerciement s'adresse à ceux ou celles qui m'ont soutenu de près ou de loin, qui m'ont poussées à affronter les obstacles, négliger la fatigue et travailler sans relâche, ainsi que tous les enseignants qui ont contribué à ma formation universitaire.

Merci à tous les membres qui vont examiner et évaluer mon travail.

Dédicace

Je Dédié Ce Travail,

A Mes Chers Parents Dont J'ai Trouvé Tout Le Soutien Nécessaire Pour Avoir Un Parcours

Sans Échec Et Plein De Réussite.

Je Le dédié Également A Ma Chère Unique Sœur Yasmina, A Ma Cousine Samia Kolli, Ainsi

A Toute Ma Famille.

Sans Oublie Mes Chères Amis, Amies ; Massi, Lamia, Sabrina

Et Surtout Taous Qui M'a Vraiment Soutenu.

Enfin Une Chaleureuse Dédicace M'apparaît Très Importante Pour Celle Qui M'a Guidée,

Gherbi Hassiba, Non Seulement A Terminer Ce Travail, Mais Bien Également A La

Meilleurs Façon De Me Mettre A l'aise Malgré La Crise Sanitaire.

A tous ceux qu'ont contribués de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Tahar

LISTE DES ABRIVATIONS

BIT : Bureau International du Travail

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CA : Chiffre d'affaires

CASNOS : Caisse Nationale d'Assurance des Non-Salariés

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNAS : Caisse Nationale d'Assurance des Salariés

IBS : Impôt sur le bénéfice des Sociétés

IRG : Impôt sur le Revenu Global

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

ONS : Office National des Statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

Introduction générale

Le secteur informel tire son origine de la conférence internationale du travail de 1969 dont le double but est de faire de l'emploi productif de grande masse un objectif majeur des politiques économiques sur l'emploi. Le terme informel apparaît pour la première fois chez l'auteur K. HART, lorsqu'il publia une étude sur le Ghana en 1973¹. Le secteur informel occupe un rôle très important dans l'économie des pays en voie de développement généralement et africains particulièrement, Selon les estimations existantes, le secteur informel prend plus de la moitié du PIB et d'emplois dans les nations à faible revenu. Servait à désigner les activités de petites échelles, qui sont à l'origine destinées à procurer des revenus de subsistance aux nouveaux migrants produits d'un exode rural ; ce concept était utilisé pour l'analyse des données et l'élaboration des politiques depuis sa première apparition en 1970 jusqu'à nos jours.

En Algérie le secteur informel occupe une place importante non seulement dans la création d'emplois mais aussi dans l'acquisition des qualifications et surtout la distribution des revenus pour la survie des catégories démunies ou à faibles revenus.

C'était donc, en 1972 dans le rapport de BIT au Kenya que ce concept est apparu dans un document officiel. Par la suite, la notion s'est étendue à l'ensemble des activités à petites échelles qui sont démultipliées considérablement et consolidées en rapport avec le chômage. Aujourd'hui le secteur informel occupe une partie importante dans la population active, surtout chez les catégories des nouveaux diplômés qui ne trouvent pas une insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme, ce phénomène s'est surtout amplifié avec le boom démographique qu'ont connu la majorité des pays, suivi d'une amélioration de la qualité de vie et surtout d'enseignement, où les taux d'alphabétisation se sont vu grimper à des vitesses sans précédent ; cette nette amélioration ne s'est pas suivie de réformes significatives sur le marché du travail, ce qui a conduit à la prospérité du secteur informel qui, désormais est la source de revenus de plusieurs familles.

Des clivages apparaissent notamment en terme de rémunération et d'organisation entre les différentes couches de la société, nous trouvons par exemple les femmes sont souvent orientées vers les métiers à faibles revenus, tels que les services (femme de ménage, serveuse, coiffeuse... etc). De même, nous pouvons considérer le phénomène de l'exode rural comme

¹ K. Hart, K. (1973). « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana », *Journal of Modern African Studies*, vol. 11, n° 1, 1973

un facteur qui contribue au maintien et l'évolution de ce secteur, souvent, les familles qui fuient la pauvreté des zones rurales en allant vers les villes, ne trouvent que les « petits métiers » avec des heures flexibles pour palier au problème de pauvreté.

L'étude que propose de mener notre travail de recherche consiste à définir le secteur et l'emploi informel et d'étudier ses caractéristiques et les mécanismes qui le régissent. Nous avons proposé la problématique suivante pour guider notre étude :

Quelle est la place qu'occupe l'emploi informel en Algérie ?

Pour répondre à cette question, nous avons vu la nécessité de répondre à des questions secondaires :

Comment se définit l'emploi informel et quels sont ses causes ?

Quel est la part de l'emploi informel dans l'emploi totale en Algérie ?

Ce phénomène soit-il une organisation déterminée ?

Les principales hypothèses qui ont guidé notre recherche sont :

H1. L'emploi informel est une réponse systématique au problème de la pauvreté et à la structure inégalitaire du marché de travail.

H2. L'accès à l'emploi informel est subi et non pas choisi.

A travers notre étude nous allons essayer d'explicitier les différentes notions qui régissent l'emploi informel, et étudier son incidence sur l'ensemble de l'économie en générale et sur la structure du marché du travail en particulier.

Nous avons choisi de répartir notre travail en trois chapitres, arborant les grands axes théorique et empirique faits sur le sujet.

Le premier chapitre traite la notion du secteur et de l'emploi informel selon la définition donné par le BIT, le second chapitre est consacré à l'emploi informel en Algérie.

Un chapitre portant sur une étude économétrique réalisée à partir d'une enquête de terrain, était initialement prévu, mais suite à l'évolution de la situation sanitaire et le contexte de la pandémie, il a été convenu de ne pas continuer l'étude. Cependant le questionnaire a été élaboré et une version sera jointe en annexe.

Chapitre 1

Emploi et secteur informel : concepts et définitions

Introduction

Les premiers signes de l'informalité sont apparus dans les années 1950, lorsque de nombreux immigrants des pays du tiers monde ont commencé à se déplacer des zones rurales vers les zones urbaines. Son histoire est aussi ancienne que l'existence de règles d'organisation des activités humaines, Il s'agit d'un phénomène ancien mais la naissance de ce concept est récente.

D'après Keith Hart de Gary [1972] et les conclusions du Bureau international au Kenya au début des années 1970, le concept d'emploi informel lui-même implique Le débat par la suite s'est poursuivi jusqu'à ce jour. Keith Hart fait référence aux opportunités de revenus informels, tandis que le Bureau international se réfère à l'origine aux entreprises informelles. C'est ce dernier concept qui a prévalu lorsque la définition internationale du "secteur informel" a été adoptée en 1993. Mais avec la discussion actuelle sur le concept d'emploi informel et d'emploi informel, le débat d'aujourd'hui a rebondi. L'économie informelle a fait l'objet de la Conférence internationale du Travail en juin 2002 et a fait l'objet de nouvelles définitions et recommandations lors de la dernière Conférence internationale des statisticiens du travail en 2003.

L'objectif de chapitre est de donner un aperçu de l'économie informelle et des questions qu'elle soulève. Nous présentons d'abord un bref historique de l'emploi informel et son évolution à travers le temps, puis nous passons aux définitions de concept étudier ; à la fin nous allons expliquer quelques approches de secteur informel.

Section 1: Emploi et secteur informel

I. Définition du secteur informel

Une multitude de définitions ont été attribuées au secteur informel, selon les auteurs, les régions et les pays. Pour le cerner de façon relativement générale on prendra la plus pertinente.

Le secteur informel est un phénomène largement discuté par la littérature économique et supposé représenter une part importante et croissante de l'emploi dans les pays en développement, ce phénomène a vu jour pour la première fois au Kenya dans le rapport du BIT en 1972 disant que les pays de développement comme le Kenya avait des problèmes en matière de reconnaissance et de protection par les pouvoirs publics. Après de nombreuses enquêtes (avant 1972) le BIT a pu conclure la définition multicritère de secteur informel :

- La facilité d'entrer l'activité.

- Un marché de concurrence non règlementé
- L'échelle restreinte des activités
- Le recours aux réserves locales
- Le recours à une technologie adaptée et a une intensité de travail.
- La propriété familiale des entreprises.
- Une formation acquise hors du system scolaire.

Synthétisant les résultats des réflexions antérieures des décennies années de recherche, en 1993, lors d'une conférence tenue par le BIT quia finalement donné une définition universelle et officielle de secteur informel²,« comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » dont explique l'existence d'une partie de la population active qui travaille durement pour produire des biens et services sans que son activité soit pour autant reconnue, enregistrée, protégée ou réglementée par les pouvoirs publics. ce qui se traduit par une forte concentration des travailleurs dans les grandes villes dues à l'exode rurale et du coup les entreprises du secteur urbain (formelles) ont était contraint de comprimer leurs effectifs quiet a créé du chômage et toute cette polémique à cause de la non aide des pouvoirs public pour le secteur formel ce qui a amener les travailleurs exclus à se lancer dans le secteur informel qui sont les activités productrices de bien qui échappent au regard de la loi pour survivre et c'est une politique du travail qui communément utilisée dans les pays du tiers monde.

Cette définition opérationnelle fait référence aux caractéristiques des unités économiques données par les chercheurs qui sont :

- Le statut juridique de l'unité économique
- L'absence d'enregistrement de l'unité
- L'absence de déclaration de ces employer

² OCDE. Le système de comptabilité nationale. 1993 - Glossaire, 2000.

- Le critère taille.

Les critères de la définition du secteur informel sont décrits dans le tableau ci-après :

Tableau 1: critères de définition des entreprises du secteur informel (15ème CIST)

| Critère | Objectif |
|--|---|
| 1. Organisation juridique : entreprise non constituée comme entité légale séparée des propriétaires | Identification des entreprises non constituées en sociétés |
| 2. Propriété : entreprise créée et gérée par des membres de ménages | Identification des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société |
| 3. Type de comptabilité : pas de dispositif comptable complet comprenant des bilans comptables | Exclusion des quasi-sociétés des entreprises familiales non constituées en société |
| 4. Destination de la production : au moins certains des produits marchands | <ul style="list-style-type: none"> - Identification des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société produisant des biens et services marchands - Exclusion des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société produisant des biens exclusivement pour l'utilisation propre du ménage |
| 5. Type d'activité économique | <ul style="list-style-type: none"> - Exclusion des ménages employant du personnel domestique rémunéré - Exclusion possible des entreprises engagées dans l'agriculture et des activités connexes |
| 6.1 Effectif des personnes engagées/employées/employées permanentes inférieur à un nombre n et/ou 6.2 Non enregistrement de l'entreprise et/ou 6.2 Non enregistrement des employés de l'entreprise | Identification des entreprises du secteur informel comme un sous groupe d'entreprises familiales ou individuelles non constituée en société produisant des biens et services marchands. |

Source : Bureau International du Travail

Statistiquement le BIT³ à considérer le secteur informel comme « un ensemble d'unités de production non agricoles qui constituent un élément, au sein du Système de Comptabilité nationale des Nations Unies (SCN 93) du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles »

A partir de tous ces points de vue on constat que la meilleure démarche pour bien repéré et bien comprendre l'informel dans une économie est empiriques basée sur l'observation des réflexions antérieurs.

2. L'emploi informel

L'emploi informel constituait une question pertinente dans la plupart des pays, sur tous les pays en développement, ce phénomène est une notion plus large que celle du secteur informel,

³ Source : Bureau International du Travail

L'emploi informel est défini comme l'ensemble des activités non agricoles non enregistrées dans le recensement des activités industrielles et commerciales (et hors administration).

Une définition statistique de l'emploi informel est approuvée. Les emplois informels sont désormais identifiés à partir des caractéristiques de l'emploi occupé et le critère de non-affiliation à la sécurité sociale permet de les repérer.

2.1 Définition de l'emploi dans le secteur informel

La 15ème CIST (Conférence Internationale des Statisticiens du Travail), recommande, dans la mesure du possible, de répartir la population employée dans le secteur informel en deux groupes suivants :

- les personnes employées exclusivement dans le secteur informel ;
- les personnes employées à la fois dans et hors du secteur informel.

Ce dernier groupe devrait également être scindé en deux sous groupes : les personnes ayant leur emploi principal dans le secteur informel et celles dont il s'agit de leur emploi secondaire. Ainsi, la classification de l'emploi dans le secteur informel distingue les personnes : - travaillant exclusivement dans le secteur informel - ayant leur emploi principal dans le secteur informel et un emploi secondaire dans un autre secteur - ayant leur emploi secondaire dans le secteur informel et leur emploi principal dans un autre secteur.

2.2 Définition de l'emploi informel

Le concept de l'emploi informel est adopté par la 17ème CIST de 2003. Selon les directives approuvées par la 17ème CIST, on considère comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- congés de maladie rémunérés ;
- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

Sont classées comme personnes exerçant des emplois informels :

- i) Les employés familiaux dans des entreprises formelles,
- ii) Les employés informels dans des entreprises formelles,
- iii) Les travailleurs pour compte propre du secteur informel,

- iv) Les employeurs des entreprises informelles,
 - v) Les employés familiaux dans des entreprises informelles, les membres des coopératives de production informelles,
 - vi) Les travailleurs pour compte propre dans les ménages et
 - vii) Les employés domestiques. Le tableau 3 suivant récapitule les types d'emplois informels qu'on observe aussi bien dans le secteur informel que le secteur formel.
- Les emplois informels, sont composés des cellules des variables suivantes :
- i) Emplois informels dans le secteur formel (1+2),
 - ii) Emplois informels dans le secteur informel (3+4+5+6+8) et
 - iii) Emplois informels dans les ménages (9+10).

L'emploi total se définit par rapport au type d'emploi (formel, informel) et par rapport au type d'unité de production (informel ou non) comme proposé dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : cadre conceptuel de l'emploi informel

| Secteurs institutionnels | Travailleurs pour compte propre | | Patrons | | Aides familiaux | Employées | | Membres de coopératives de production | |
|---|---------------------------------|--------|----------|--------|-----------------|-----------|--------|---------------------------------------|--------|
| | Informel | Formel | Informel | Formel | Informel | Informel | Formel | Informel | Formel |
| Unité de production formelle | | | | | 1 | 2 | | | |
| Unité de production informelle ^a | 3 | | 4 | | 5 | 6 | 7 | 8 | |
| Ménages ^b | 9 | | | | | 10 | | | |

(a) Comme défini par la 15^{ème} CIST (exclu les ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés)

(b) Ménages produisant des biens destinés exclusivement à leur consommation finale et ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés. Ces ménages permettent de capter certains emplois informels.

Source : Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel, approuvées par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (novembre - décembre 2003).

Tableau 3 : cadre conceptuel de L'emploi dans secteur et de l'emploi informel

| Unité de production | Emploi informel | Emploi formel |
|---------------------------------------|-----------------|---------------|
| Unités de production informelle | A | B |
| Autres unités de production | C | D |
| Emploi dans le secteur informel | = A + B | |
| Emploi informel | = A+C | |
| Emploi informel hors secteur informel | = C | |

Source : Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel, approuvées par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (novembre - décembre 2003).

3. Les approches de l'économie informelle

Trois grandes approches sont apparues pour étudier le secteur informel en développant une analyse comparative afin de découvrir les sources et la procédure des activités informelles, sont présentées comme suite :

3.1. L'approche "dualiste" : a été dominée dans les années 70, s'inspire des théories dualistes classiques du développement, a ses racines intellectuelles dans les travaux de Lewis en 1954 et de Harris et Todaro en 1970, la vision de cette approche est fondée sur un modèle dual du marché du travail où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle déconnectée du reste de l'économie. Selon Lewis ce secteur informel est composé donc d'une économie de subsistance (faibles barrières à l'entrée) juste par ce que le secteur formel est incapable d'offrir le nombre suffisant d'emploi pour une population active, cette approche est fondée sur un modèle de segmentation inférieur dominé par les ménages qui exercent des activités de survie, seule l'économie formelle qui est capable de participer au commerce international par ce que elle a le nécessaire de ressources, en revanche l'économie informelle ne possède pas le capital humain nécessaire,

En effet, dans l'économie formelle ou informelle, chaque entreprise se spécialise dans des marchés, des biens et des services, « Les entreprises informelles sont inefficaces car elles n'ont aucun pouvoir de fixation des prix et elles ont un accès limité aux cadres et aux travailleurs qualifiés, mais ces limitations ne concernent pas les entreprises formelles qui ont donc un plus grand potentiel de croissance. Par conséquent, selon la conception dualiste, il y a une répartition des compétences et des actifs entre les deux secteurs qui empêche leur interaction dynamique. De ce fait, l'impact du secteur informel sur le PIB par habitant et les taux de croissance est lié principalement à des effets de composition. »⁴

Il existe une différence entre les entreprises formelles et informelles en ce qui concerne la capacité d'acquiescer une rente, cela vient d'une accélération de la croissance mesurée qui devrait être relativement peu corrélée avec une modification de la taille du secteur informel, réellement la qualité d'encadrement paraît importante pour bien comprendre la compétitivité entre ces entreprises.

Dans un contexte d'économie informelle, les travailleurs et les entreprises de ce secteur sont dits preneurs de prix et font face le plus souvent des cas à des situations monopolistes, et par conséquent, le seul moteur de croissance de ce secteur est l'augmentation de l'offre de main

⁴ https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/jobs_devel_countries_f.pdf page 99 consulter 25 MAI A 2H30

d'œuvre contrairement à l'économie formelle où les entreprises tendent à tirer profit des possibilités créées par la croissance. Néanmoins, cette même croissance devient menacée par l'agrandissement du secteur informel.

3.2. L'approche structuraliste

Pour ce qui est de la théorie structuraliste, les secteurs informel et formel sont liés avec une production informelle complétant celle formelle. Dans l'approche structuraliste, le secteur informel est articulé autour du secteur formel et est subordonné à ce dernier⁵.

En effet, cette approche se diffère de l'école dualiste, dont elle souligne l'interdépendance entre le secteur formel et informel duquel le secteur informel est un élément préposé de système capitaliste ; en apportant aux entreprises des biens et services, en revanche le secteur formel participe à l'élasticité et à la compétitivité de l'économie.

A cet égard, le secteur informel est constitué en micro-entreprise et de salariés non déclarés sans que leurs activités soient reconnues, protégées ou réglementées par les pouvoirs publics, subordonnés aux grandes entreprises capitalistes.

Les premières fournissent aux secondes de la main-d'œuvre et des intrants bon marché, améliorant ainsi leur compétitivité. Selon la conception structuraliste, la croissance ne peut pas éliminer les relations de production informelles, qui sont intrinsèquement liées au développement capitaliste. Les entreprises modernes réagissent à la mondialisation⁶.

La stratégie de minimisation des coûts et la concurrence mondialisée conduisent les entreprises formelles (notamment les firmes multinationales) à externaliser et à sous-traiter une part croissante de leur production au secteur informel, dont la main-d'œuvre est surexploitée et exclue du système de protection du travail⁷.

3.3. L'approche légaliste :

L'approche "légaliste" ou "orthodoxe" considère que le secteur informel est constitué de micro entrepreneurs qui préfèrent opérer informellement afin d'échapper aux régulations publiques cette école de pensée libérale s'oppose aux deux autres par le fait que « l'entrée en informalité » est un choix délibéré pour contourner les coûts exorbitants de la légalisation, associés à l'obtention d'un statut formel et à l'enregistrement de l'activité Au milieu des années 1980, l'économiste péruvien Hernando de Soto (1986) propose alors une approche

⁵ <https://pdfs.semanticscholar.org/c126/9787edc63388966ace1658499af0d0f8aa3e.pdf> , consulté le 17 mai, à 22h40.

⁶ Les TIC : une réponse au défi du développement des micro et petites entreprises informelles en Afrique subsaharienne ?présenter par ; Jean-Philippe Berrou, François Combarnous, Thomas Eekhout.

⁷ These doctorat problematique de leconomie informelle cas de la willaya de tiziouzo ,presentee par SMAILI Nabila.

qualifiée de « légaliste » ou « néolibérale ». Le secteur informel est désormais considéré comme le modèle de la société flexible : dans l'impossibilité de se déployer dans le secteur moderne, du fait de multiples entraves issues d'États omniprésents, l'« esprit universel d'entreprise » se déploie à la marge. C'est le coût de la légalité (impôts, taxes, démarches administratives, délais, etc.) qui décourage l'esprit d'initiative et incite les entrepreneurs à entrer dans l'informalité⁸.

En effet, cette approche sera très réussie, notamment pour les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) dans le cadre des programmes d'ajustement structurel mis en œuvre dans les pays en développement, qui favoriseront le secteur privé et la libéralisation économique. Depuis, de nombreux chercheurs ont adopté cette vision microéconomique en remettant en question le choix volontaire ou involontaire (retrait ou exclusion) des micro-entrepreneurs de se retirer du cadre formel (Maloney, 2004; Perry et al., 2007).

Selon cette vision qui a dominé la littérature économique au cours des dernières décennies, les entrepreneurs prennent des décisions basées sur le calcul des coûts / avantages formels. Si l'image de l'entrepreneur se démarque à nouveau, elle manque généralement de profondeur sociale, le seul accent étant mis ici sur les réductions d'impôts. Par conséquent, le choix d'opérer dans le secteur informel est essentiellement une volonté d'éviter des taxes ou des réglementations restrictives.

⁸ Les TIC : une réponse au défi du développement des micro et petites entreprises informelles en Afrique subsaharienne ?présenter par ; Jean-Philippe Berrou, François Combarnous, Thomas Eekhout.

Section 2. Évolution de l'économie informelle : rétrospective historique

La notion d'emploi informel est relativement récente, et ce n'est qu'au milieu des années 70 que ce terme a été utilisé, quoique ce phénomène ne le soit pas. En effet dans son ouvrage sur l'histoire des marchés noirs, Sédillot⁹ affirme que la fraude fiscale a été retrouvée en Chine ancienne dix mille ans avant J.C, chose qui pourrait expliquer la situation actuelle où cette pratique est devenue presque ordinaire et certaines questions trouveront ainsi des réponses vues que ce phénomène est le produit d'une ancienne pratique.

Avec la reconstitution du continent européen et l'expansion industrielle en Europe et en Amérique du nord après la seconde guerre mondiale, les économies traditionnelles informelles à faible revenu telle que les petits commerces et producteurs et les emplois occasionnels absorbés dans l'économie formelle suite à l'allocation optimale des ressources la bonne combinaison de l'ensemble politique économies structurelles et conjoncturelles et l'instauration de grandes missions multidisciplinaires de l'emploi dans divers pays en développement et surtout après l'intervention de l'organisation internationale du travail (OIT) durant les années soixante, ainsi que le terme de « secteur informel » a résultait au début des années soixante-dix, de l'observation conjointe en Afrique de l'explosion démographique et de la création limitée de l'emplois salariés et d'un chômage enregistré apparent qui n'augmentait que faiblement, créant une économie informelle qui fut employé pour la première par Keith Hart dans son étude sur les activités économiques des migrants ruraux à Accra au Ghana, dont les résultats furent présentés en 1971 et publiés en 1973, où il affirme que la plupart des migrants ont été engagés dans des activités informelles et avaient une capacité autonome pour générer des revenus, et cela malgré les contraintes externes et la domination capitaliste. Et une seconde fois par le bureau international du travail en 1972 dans un rapport sur la situation de l'emploi lancé en 1969. En effet, Keith Hart¹⁰ et le BIT, ont affirmés l'efficacité, la créativité et la résilience du secteur informelle, malgré qu'il ne contribue pas au PIB et au développement capitaliste moderne et disparaît avec la croissance économique et le développement industriel moderne.

Suite aux plans d'ajustements instaurés par le fond monétaire international et la banque mondiale durant les années 1980, les gouvernements ont adopté de nouvelles politiques structurelles donnant plus de rôle au secteur privé, ces plans étaient sensés restaurer les grands équilibres macroéconomiques (faible taux de chômage et inflation, les équilibres

⁹ édello René, « histoires des marchés noirs », Tallandier, 1985.

¹⁰ Hart K. « informal income opportunities and urban employment in Ghana », *Journal of Modern African Studies*, n2.1973, pp 61-89.

extérieurs et la croissance économique) par l'allocation optimale des ressources et la réduction des dépenses publiques afin d'atténuer les déficits budgétaires enregistrés dans les pays en développement, mais ça a engendré un fort taux de chômage après avoir diminué la part du budget national alloué aux services sociaux de base, la liquidation des entreprises déficitaires et la réduction des effectifs de la fonction publique et le chômage, ce qui a encouragé l'accélération de la croissance des activités informelles tant à la ville qu'à la campagne¹¹.

A partir des années 1990, sous la répression de la mondialisation et de la concurrence à l'échelle mondiale, l'informalité a changé de statut et devenue une activité moderne dans le sens où le recours à l'informel est désormais la condition d'une productivité accélérée et d'une compétitivité accrue pour les entreprises et pour les commerçants ce qui est le résultat du capitalisme afin de diminuer ses coûts sociaux informalise ses activités en ayant recours au travail non déclaré, le travail à domicile et les réseaux des sous-traitance, ce qui affirme que l'informalité n'est seulement une preuve de sous-développement, un défaut de régulation de planification mais aussi une condition essentielle de la performance et de la productivité à l'échelle mondiale. Pour Lautier, deux époques distinctes permettent de cerner le rôle de l'informalité dans les pays en développement : la période d'avant 1985, qui était un lieu de stratégie de survie après instauration des différents plans d'ajustement et les problèmes qui les ont suivies, et la période d'après qui parle sur les moyens de sortie de sous-développement et les voies empruntées pour accéder à la mondialisation et l'élaboration des grands équilibres macroéconomiques¹².

Finalement on ajoute Ce tableau au-dessus qui englobe les différentes dénominations de l'économie informelle Présenté par WILLARD en 1989.

¹¹ Bellache Y. « le secteur informel en Algérie, approches, acteurs et déterminants », les cahiers du CREAD n 105/106. 2013

¹² Smaili Nabila « problématique de l'économie informelle en Algérie, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat, université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2018, pp 40-41.

Tableau 4 : les différentes dénominations de l'économie informelle

| | | |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Économie non-officielle | Économie de l'ombre | Économie grise |
| Économie non enregistrée | Économie non observée | Économie marginale |
| Économie non déclarée | Économie cachée | Contre-économie |
| Économie dissimulée | Économie sous-marine | Économie invisible |
| Économie submergée | Économie souterraine | Économie illégale |
| Économie clandestine | Économie secondaire | Économie irrégulière |
| Économie parallèle | Économie duale | Économie périphérique |
| Économie alternative | Économie occulte | Économie informelle |
| Économie autonome | Économie noire | |

Source : JC WILLARD. «L'économie souterraine dans les comptes nationaux», Économie et Statistique, INSEE, Paris, 1989

Parmi ces 26 appellations attribuées au même concept on retrouve des appellations positives, négatives et d'autres neutres. Ce qui reflète le désaccord des auteurs autour de cette notion.

Conclusion

Ce chapitre nous permet de comprendre les origines du secteur informel, et nous constatons également que le débat sur la définition et les caractéristiques de ce phénomène économique est toujours d'actualité.

Nous avons également vu que le secteur informel est devenu l'objet de plusieurs définitions (monocritères, multicritères, fonctionnelles...). En effet, chaque auteur a sa propre définition et utilise des standards spécifiques, en fonction de son thème de recherche, de la situation spécifique du domaine de recherche,

La définition monocritères a des limites car elle ne peut pas définir clairement le secteur informel et conduire systématiquement à des évaluations différentes du phénomène. La définition multicritère présentée par le BIT semble la plus pertinente car elle permet d'identifier différentes parties du secteur informel, mais elle peut également être exploitée d'un point de vue statistique (en facilitant la collecte de statistiques sur le secteur informel).

Outre l'obtention de résultats différents, diverses tentatives de mesure du secteur informel ont mis en évidence son importance dans la plupart des pays en développement, y compris l'Algérie. À cet égard, la réalité du secteur informel doit être remise en question. Informel, son

évolution, son historique, ses propres caractéristiques et son échelle. C'est le sujet de chapitre suivant.

Chapitre 2

L'économie informelle dans les pays en développement

Introduction

Les économies des pays en développement, en particulier l'Afrique, se caractérisent par la coexistence du secteur formel et d'un autre secteur dit informel. Selon les pays et les zones urbaines ou rurales, ce secteur emploie 70 à 80% de la population active. Ces dernières années, son expansion a bénéficié de crises économiques périodiques et de l'application de politiques d'ajustement structurel. Aujourd'hui, aucun domaine de la vie économique et sociale de ces pays ne peut échapper au contrôle du secteur informel.

Après que les recherches de l'OIT sur l'emploi au Kenya (1972) aient révélé la nature énorme et structurelle de ce phénomène, les gens ont réalisé l'importance du secteur informel dans les pays en développement. Il y a eu une recrudescence des recherches et des enquêtes sur le secteur informel dans les pays du « tiers monde ». Depuis lors, l'économie informelle est devenue un enjeu central de l'économie du développement, pour laquelle une grande quantité de littérature a été produite.

Selon le rapport sur le développement de l'emploi de 2013 de la Banque mondiale, l'emploi est la pierre angulaire du développement économique et social. L'amélioration des conditions de travail dans les pays en développement passe par l'amélioration du travail décent. Rendre le travail plus décent signifie éliminer toutes les formes de travail non reconnues, stables et protégées¹³.

Bien que la reprise économique semble avoir lieu partout dans le monde, L'OIT prédit que la création d'emplois continuera d'exister Pas assez pour absorber la population active en croissance rapide, la durée moyenne du chômage restera élevée et la baisse de la pauvreté au travail et des formes d'emploi fragiles stagnera au cours des prochaines années. à venir.

En 2017, le nombre de chômeurs dans le monde de l'OIT était de 201 millions¹⁴, soit une augmentation de 5 millions par rapport à 2012, et le nombre de travailleurs en pré-crise (OIT) était cinq fois supérieur à celui d'avant la crise (OIT)¹⁵. Dans de nombreux pays dits du sud, l'impact de la crise a été exacerbé par les troubles causés par la libéralisation des politiques économiques. Dans la première partie, nous traiterons des conditions du travail décent. Dans la seconde partie, nous verrons le statut du secteur informel dans la segmentation du marché

¹³ L'amélioration des conditions de travail dans l'économie informelle des pays en développement face à l'épreuve de la création de l'emploi décent Présenté par BOISSEAU David et SALZEMANN Camille p,4

¹⁴ OIT : « Perspectives de l'emploi mondial » : rapport de l'Organisation Internationale du Travail.2017

¹⁵ La constitution de 1919 est le texte fondateur de l'OIT. Trois déclarations ont précisé les valeurs, le programme et les priorités de l'organisation : déclaration de Philadelphie (1944), déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998) et Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008).

du travail dans les pays en développement, puis nous examinerons les raisons de ce phénomène. Enfin, dans la troisième partie de l'économie informelle, la quatrième partie abordera la nature des liens entre les secteurs formel et informel.

Section1 : lien entre formel et informel

Les définitions sont souvent problématiques, comme le montre l'exemple suivant. Oudin (1990) a choisi d'incorporer toutes les activités non agricoles sans comptabilité dans le secteur informel au Niger sur la base des normes des comptes nationaux. Mais selon lui, le terme « secteur » est même discutable car il implique une certaine homogénéité des unités qui composent le secteur.

Selon la tentative de Madhuri Bose (1990), il n'est pas sans problème d'utiliser la technologie traditionnelle, le statut d'emploi, l'échelle de fonctionnement et l'emplacement pour décrire ces secteurs. La différence essentielle entre le secteur formel et le secteur informel réside dans la nature de la relation entre les participants.

Frey (1995) a décrit le secteur informel comme suit : "ne payant ni patente ni impôt... Leur rôle est d'autant plus lié à la vie familiale et aux relations sociales interpersonnelles..."¹⁶ Sur la base du statut fiscal, il est évident que, Il existe des différences entre les différentes catégories d'entreprises, mais la classification basée sur ce paramètre n'est pas évidente.

Les secteurs qui paient des impôts au ministère des Finances, y compris la taxe sur la valeur ajoutée, sont considérés comme le secteur formel. Le secteur informel ne paie pas ces taxes, mais paie généralement des frais quotidiens ou mensuels au service de gestion du marché local. Le simple fait d'avoir une licence ou un enregistrement peut parfois poser des problèmes. Par exemple, l'autorité de commercialisation peut accorder des licences quotidiennes aux détaillants informels et irréguliers, mais peuvent-ils être classés comme des entreprises formelles ? Même les femmes qui s'assoient autour du marché et vendent des tubercules paient généralement une somme modique.

De nombreuses études ont montré que l'économie informelle se développe partout. Cette croissance est si persistante que l'OCDE considère l'économie informelle comme une « normalité indépassable ». On peut l'observer dans les pays à croissance économique élevée ou

¹⁶<http://www.fao.org/3/x6985f05.htm#:~:text=La%20diff%C3%A9rence%20essentielle%20entre%20les,des%20relations%20entre%20les%20participants.&text=Le%20secteur%20informel%20ne%20paie,l'administration%20locale%20du%20march%C3%A9>. Consulter le 14Aout 2020 A 4H09

faible. Cela signifie qu'aucune de ces situations (croissance forte ou faible) n'affectera l'ampleur de l'économie informelle.

Compte tenu de la nature et de l'organisation des activités informelles, les liens entre le secteur informel et le secteur formel dans une même activité sont multiformes. En ce qui concerne la nature, les activités informelles existent effectivement dans tous les secteurs socio-économiques (agriculture, éducation, santé, transports, commerce, technologie de production, services).

Ce tableau nous explique la comparaison faite entre les deux secteurs formel et informel, dans l'entreprise.

Tableau 5 : comparaison des caractéristiques des entreprises selon leurs appartenances à un secteur

| Secteur formel | Secteur informel |
|--|---|
| Difficultés d'accès | Facilités d'accès |
| Dépendance de ressources externes | Dépendance des ressources internes |
| Opérations de grande envergure | Opérations de faible envergure |
| Propriété corporative | Propriété familiale |
| Intensité de capital et parfois technologie importée | Intensité de main-d'oeuvre et technologie adaptée |
| Compétences formellement acquises et parfois d'origine expatriée | Compétences acquises en dehors du système d'instruction |
| Marchés protégés à travers les tarifs douaniers, les quotas et licences. | Marchés non protégés et compétitifs. |

Source: G. Meir, cité dans G.S Maipose, *The informal sector in Zambia: Employment and consequences of the Legal and Regulatory Framework*, Genève: OIT. 1990, p.4.

Il existe des liens évidents entre les secteurs économiques formels et informels :

Il est souvent difficile de faire une dichotomie entre le secteur formel et informel, les liens entre les deux secteurs sont très nombreux et très abstraits parfois, du fait de la réglementation en vigueur. Quand ça revient à la nature de l'activité, on trouve des racines pour l'emploi informel dans toutes les activités économiques. Lautier (1995)¹⁷ explique que par rapport à certaines règles, on peut considérer une activité informelle tandis que ça change dès qu'on change de règle juridique : un commerçant déclare son activité et paye ses taxes auprès de

¹⁷ Lautier, Bruno : « L'économie informelle dans les pays du tiers monde ». Editions de la découverte.1995.

l'administration fiscale (il est donc dans le secteur formel) mais ne le fait pas auprès de la sécurité sociale.

Une entreprise formelle peut déclarer auprès des services compétents une partie de ses salariés et faire travailler l'autre partie sans aucune inscription à un organisme compétent ; le petit commerçant de la rue paie la TVA sur les marchandises qu'il achète mais reste officiellement informel ; même un travailleur peut travailler dans une entreprise formelle avant de se mettre à son propre compte sans forcément être déclaré auprès de l'Administration publique. Il existe de nombreuses interactions entre les deux économies formelle et informelle¹⁸.

Elles se manifestent par le biais :

- De la mise en évidence de l'interdépendance et la complémentarité entre les deux secteurs résulte la notion de double activité ; une activité en noir et une autre dans l'économie formelle ; exemple : il arrive souvent que des ouvriers travaillant dans une entreprise publique, donc dans la sphère formelle, empruntent, à la fin de la journée, les outils de l'entreprise pour exercer clandestinement leur activité parallèle chez les particuliers, c'est le cas par exemple du plombier, de l'électricien ou du tâcheron dans le secteur du bâtiment ; c'est ce que Klatzmann (1982)¹⁹ appelle de cumulards ; ce qui est appelée aussi la pluriactivité des actifs de l'économie moderne, exerçant une activité informelle parallèlement à leur activité principale dans un objectif d'accroissement ou de diversification de leurs revenus et de réduction des risques.
- La sous-traitance des entreprises de l'économie formelle aux petites entreprises de l'économie informelle ;
- Les emplois formels et informels se retrouvent dans chacun des grands secteurs de l'économie (agriculture, industrie et services), cela concerne les flux de main-d'œuvre, l'approvisionnement, les flux de financement, la concurrence, la sous-traitance.

Du fait de son aspect continuum, la relation entre les deux secteurs ne peut être spécifiée facilement, cependant on peut distinguer trois cas de figures :

- 1- Il peut exister des liens généraux entre le formel et l'informel ;
- 2- Certains acteurs interviennent à la fois dans le secteur formel et dans le secteur informel ;

¹⁸ SMAILI Nabila, « PROBLEMATIQUE DE L'ECONOMIE INFORMELLE EN ALGERIE : CAS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU », thèse de doctorat, université de tizi-ouzou, 2018.

¹⁹ Klatzmann Rosine : Le travail noir, Collection Que sais-je? Presses universitaires de France, Paris. 2000

- 3- Certaines activités ne sont ni tout à fait informelles, ni tout à fait formelles : on peut les qualifier de semi-formelles.

Dans le domaine de la main-d'œuvre, les flux sont plus importants du formel vers l'informel et inversement²⁰, cela s'explique essentiellement par le fait que la majorité des déflatés acteurs du secteur moderne (public et privé) se reconvertissent dans le secteur informel, par suite d'un manque de création d'emplois dans le secteur formel, Il en est de même pour les diplômés laissés pour leur compte qui ne parviennent pas à s'insérer dans le secteur moderne. Cet apport de main-d'œuvre qualifiée en provenance du secteur moderne peut être bénéfique pour le secteur informel, car il permet de concevoir et de réaliser des produits de qualité. En sens inverse, les flux de l'informel vers le formel ne sont pas encore très développés. Mais il n'est pas rare de trouver des acteurs de l'informel qui migrent vers le secteur formel, on peut trouver quelques exemples illustrant ce cas :(les apprentis trouvent des emplois qualifiés dans le secteur moderne après leur formation). Mais, compte tenu de la rareté des emplois dans le secteur formel et de l'insuffisance des qualifications professionnelles de la plupart des acteurs de l'informel, ceux-ci ont peu de chance de trouver des emplois dans le secteur moderne. Selon Lopez Castano, le déplacement des travailleurs d'un secteur à un autre suit une trajectoire en trois phases (Lopez Castano, 1989). Cette trajectoire triphasée se résume ainsi :

1/ La majorité des jeunes commencent leur vie active dans le secteur informel. Ce premier contact avec le monde du travail leur permet de se familiariser avec le travail et d'acquérir une certaine expérience professionnelle. Le non-respect de la réglementation sociale (la législation du travail notamment) dans le secteur informel permet de recruter un nombre important de jeunes ne disposant ni de l'âge nécessaire au travail ni de qualifications.

2/ Après quelques années d'activité dans le secteur informel, ils intègrent le secteur moderne en tant que salariés si l'occasion leur est offerte. Cela s'expliquerait par la qualité supérieure de ses emplois (statut protégé, emplois relativement bien rémunérés, prestations sociales).

3/ A partir d'un certain âge (40-50 ans), les salariés du secteur moderne (dont les cadres), après avoir accumulé de petits fonds mais aussi un savoir-faire technique ainsi qu'un certain capital social, quittent le secteur moderne pour s'installer à leur compte dans le secteur informel (comme indépendants ou petits patrons). Ce déplacement du secteur moderne vers le segment supérieur du secteur informel serait motivé par la recherche de meilleurs revenus et un certain désir d'indépendance. La question importante sous l'angle des politiques n'est pas de savoir si les salariés ou les unités de l'économie informelle ont des liens avec l'économie

²⁰ SMAÏLI Nabila, « PROBLEMATIQUE DE L'ECONOMIE INFORMELLE EN ALGERIE : CAS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU », thèse de doctorat, université de tizi-ouzou, 2018.

formelle – ce qui ne fait pas de doute – mais bien quelle est la nature de ces liens : anodine, exploitante ou mutuellement avantageuse. L'enjeu stratégique est le renforcement des liens positifs et la garantie d'un travail décent.

Section 2 : Impact du travail informel sur différentes variables économique

Le secteur informel peut avoir incidence sur l'évolution de certaines variables économique, nous allons illustrer dans la section qui suit l'impact de l'emploi informel sur certaines des variables clés de l'économie

1. Relation entre le travail informel et la croissance économique

La croissance économique est l'une des problématiques les plus difficiles à expliquer, du fait de sa structure abstraite. Les économistes prônent des discours divergent quant à la nature et les causes de la croissance. Cependant, une variable se trouve au cœur des modèles de croissance, en effet le travail est une variable indispensable pour stimuler et accroître la production.

Cependant, quand il s'agit du secteur informel, il est à se demander si l'argent qui circule dans ce secteur aide à stimuler la croissance, ou existe-t-il des mécanismes selon lesquels un transfert de croissance est possible.

Un des facteurs fondamentaux qui expliquent l'existence de l'économie informelle est lié aux structures de la croissance économique.

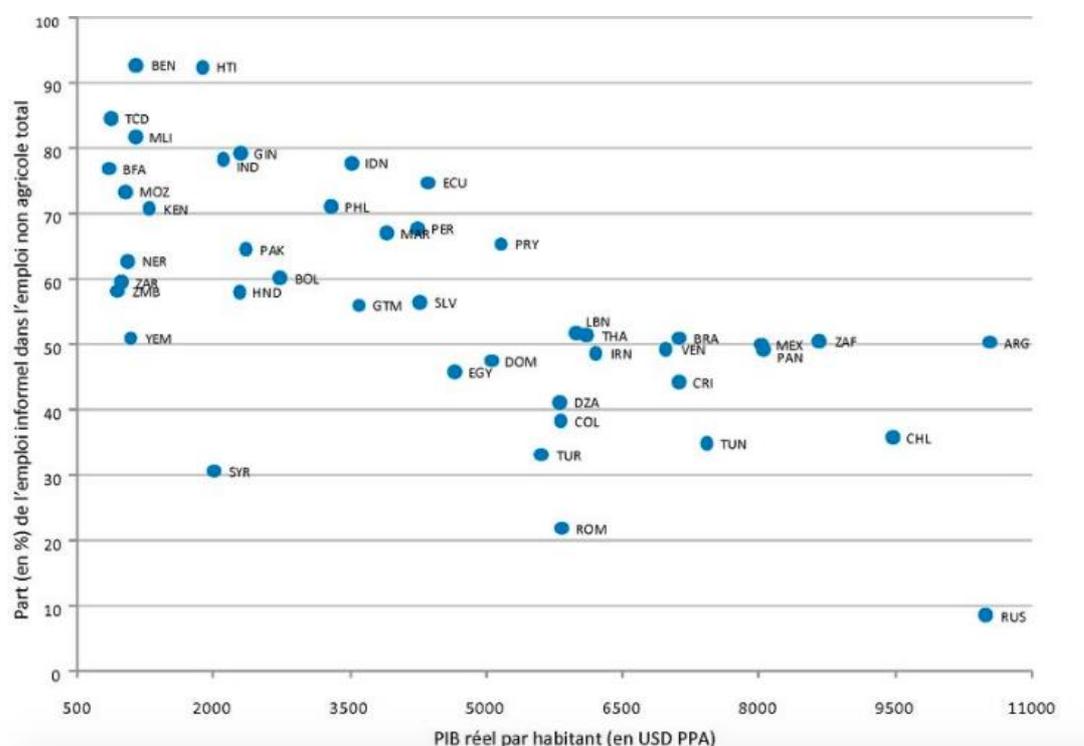
Nombre de pays en développement ont connu une reprise de la croissance, parfois spectaculaire mais se sont concentrés sur une croissance à forte intensité capitaliste, ce qui a produit une « croissance sans emploi ». Tandis que d'autres ont connu une croissance faible ou nulle.

De ce fait, le bilan de la création d'emplois décents est très décevant, et l'impact de la croissance sur le chômage, le sous-emploi et l'emploi informel est très limité dans bien des cas, ce qui contraint les ménages (personnes) à recourir à la débrouillardise et à trouver de l'emploi ou à créer leur propre travail dans l'économie informelle.

De nombreux exemples montrent qu'un secteur informel important peut coexister et subsister en parallèle avec l'économie formelle et une forte croissance. Il importe également de noter que l'économie informelle existe dans le monde développé, où elle est estimée à environ 18,4 pour cent du PIB en 2013 dans l'Union européenne et 8,6 pour cent en moyenne en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Japon.

Cependant, la thèse dominante est que l'économie formelle deviendrait prépondérante à mesure que les économies se moderniseraient, et que l'emploi informel, considéré comme le résidu d'un régime d'accumulation périmée, disparaîtrait (Boeke, 1942 ; Geertz, 1963; Lewis, 1955). Toute persistance de l'emploi informel est donc considérée comme un symptôme de « traditionalisme », de « sous-développement » ou d'« arriération » (Geertz, 1963; Gilbert, 1998; Lewis, 1955; Packard, 2007). Dans cette perspective, les travailleurs « informels » sont considérés comme « une catégorie de main-d'œuvre résiduelle » (Lyon, 2007), « sans importance et destinée à disparaître » (Bromley, 2007).

Graph 1 : relation négative entre le PIB par habitant et l'emploi informel



Source : penn world table (Heson et al 2006).

Selon une autre explication, l'emploi informel n'est pas le vestige d'un système de production du passé, mais une composante intégrale du mode d'accumulation du capitalisme actuel. Selon Fernandez-Kelly (2006), « l'économie informelle est loin d'être le vestige de stades antérieurs du développement économique. Il s'agit plutôt d'une partie intégrante du processus de modernisation ». Considérée dans cette perspective, celle de l'économie politique, la sphère de l'emploi informel n'est pas seulement une composante essentielle des nouveaux dispositifs de compression, de sous-traitance et d'externalisation qui sont apparus sous le règne du capitalisme mondial déréglementé, mais aussi le réceptacle où une main-d'œuvre

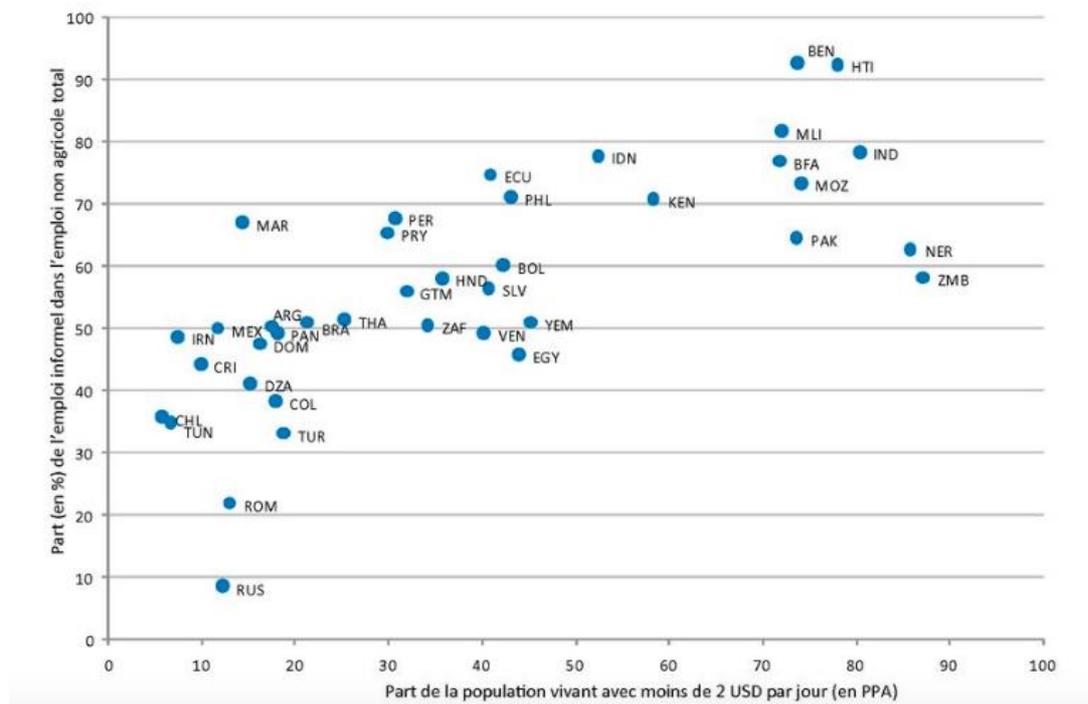
excédentaire vient trouver des moyens de survivre faute de mieux (Castells et Portes, 1989; Davis, 2006; Gallin, 2001; Slavnic, 2010; Taiwo dans ce présent numéro spécial). Comme l'avance Meagher (2010), « les arrangements économiques informels [...] sont entrés au cœur des économies contemporaines par le truchement de la sous-traitance [...] et le désengagement de l'Etat par rapport à l'emploi et au bien-être de la population » (voir aussi Barrientos et coll., 2011 ; BIT, 2013a, pp. 8-10). Toutefois, selon Bhattacharya (2007, p. 6), « une distinction doit être faite entre le secteur informel urbain marginalisé ou relevant de la survie et le secteur informel « productif », qu'il soit vulnérable ou non, qui est inexorablement lié à la dynamique et à l'accumulation capitalistes ». De fait, même le segment marginalisé opère en lien, au niveau de l'offre et de la demande, avec l'économie capitaliste (formelle) de par son approvisionnement en produits à vendre, ses consommateurs et, quelquefois, ses arrangements illicites avec les fonctionnaires chargés de faire respecter la loi afin que ceux-ci l'autorisent à opérer. Ainsi, le secteur informel est considéré, d'une part, comme le résultat direct de dispositifs économiques visant à maximiser la flexibilité de la production et les profits, ainsi qu'à réduire les coûts en violant le droit du travail, ou bien en sous-traitant certaines activités auprès d'entreprises employant des travailleurs de façon informelle, ou encore en recourant aux « faux indépendants »; d'autre part, comme un sous-produit direct de la rupture avec le régime du plein emploi et de l'Etat-providence caractéristique de l'ère fordiste et socialiste. Dans la nouvelle ère, postfordiste et postsocialiste, de la déréglementation, de la libéralisation et de la privatisation, ceux qui ne sont guère utiles au capitalisme ne sont pas conservés longtemps dans l'armée de réserve de main-d'œuvre et sont exclus de la reproduction sociale assurée par la protection sociale formelle. Au lieu de cela, ils sont rejetés vers l'économie informelle et conduits par la nécessité à s'engager dans ses activités (Ahmad, 2008 ; Castells et Portes, 1989 ; Gallin, 2001). En bref, dans une économie mondiale marquée par l'exploitation, où le travail est toujours plus précaire et mal rémunéré, les personnes s'engagent dans l'emploi informel contre leur gré. Comme l'écrit Davis, de telles « formes primitives d'exploitation ont été ressuscitées par la mondialisation postmoderne » (2006, p. 186).

2. La relation entre travail informel et pauvreté

Comme démontré dans le point précédent, le travail informel peut être considéré comme un résidu de l'emploi formel, une option qu'adopte les tranches de la population les plus démunies en attendant une meilleure proposition.

Selon E.Assidon (1992)¹⁴ : « l’informel et la pauvreté se chevauchent de multiple façon sans qu’on puisse privilégier une relation unique entre les deux réalités ; la planification des activités informelles peut bien correspondre à des stratégies de survie mais les premières ne se réduisent pas aux secondes, ni réciproquement ». Javier Herrera et Nancy Hidalgo et al (2012) constatent qu’au Pérou deux tiers des travailleurs urbains exercent dans l’économie informelle et que l’incidence de la pauvreté chez ces travailleurs est trois fois plus élevée que celle des travailleurs de l’économie formelle. Javier Herrera et Nancy Hidalgo (2012) notent que le sens de la causalité va dans les deux directions, les deux phénomènes s’alimentant l’un et l’autre. Ainsi, faute d’accès à l’économie formelle et l’incapacité de gérer la période de chômage, les pauvres s’orientent en premier lieu vers l’économie informelle, dont les effectifs grimpent, pour assurer le minimum de subsistance pour leurs familles. Ainsi, cette économie est pourvoyeuse d’emplois et de revenus pour les couches démunies de la population. Mais avec des revenus généralement très faibles, l’incidence de la pauvreté est alors grande pour ces travailleurs. Étant donné la forte corrélation positive entre la pauvreté et l’économie informelle, donc, les mesures visant à traiter les problèmes de l’économie dite informelle contribuent aussi à l’éradication de la pauvreté, et réciproquement, les politiques d’éradication de la pauvreté contribuent grandement à permettre à ceux qui travaillent dans l’économie informelle d’évoluer vers un travail plus productif, protégé et décent (Lapeyre F. et Lemaître A, 2014 ; BIT, 2002). De ce point de vue les inconvénients de l’économie informelle l’emportent largement sur les avantages. Elle peut emprisonner les individus et les entreprises dans une spirale de faible revenu et de pauvreté.

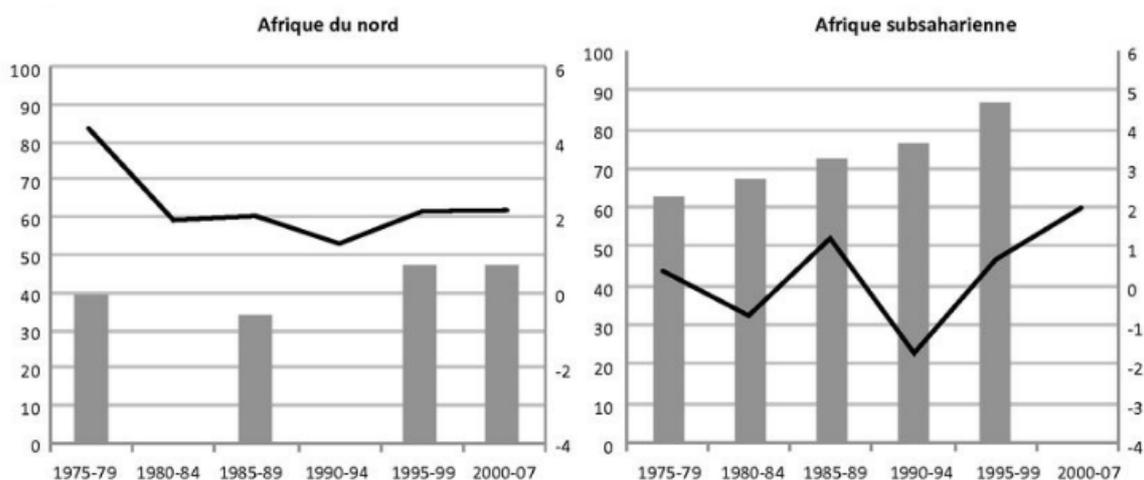
Graphe 2 : relation entre pauvreté et informalité.



Source : penn world table (Heson et al 2006).

De même, nous ne pouvons nier que c'est la pauvreté, qui contraint la plupart des personnes de l'Afrique sub-saharienne (où le pourcentage de l'emploi informel est très élevé) à titre d'exemple à opter pour des emplois peu attrayants dans le secteur informel, et les faibles revenus que ces emplois génèrent créent un cercle vicieux de pauvreté. Il est à souligné aussi que le lien entre le travail dans l'économie informelle et la pauvreté dans les pays sous-développés est plus fort chez les femmes que chez les hommes. Nous trouvons non seulement un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes qui travaillent dans l'économie informelle mais, en plus, les femmes sont surtout présentes dans les segments faiblement rémunérés de l'économie informelle, dans les activités de survie ou parmi les travailleuses occasionnelles salariées ou les travailleuses à domicile.

Graph 3 : PIB/habitants et emploi informel en Afrique du nord et Afrique sub-saharienne



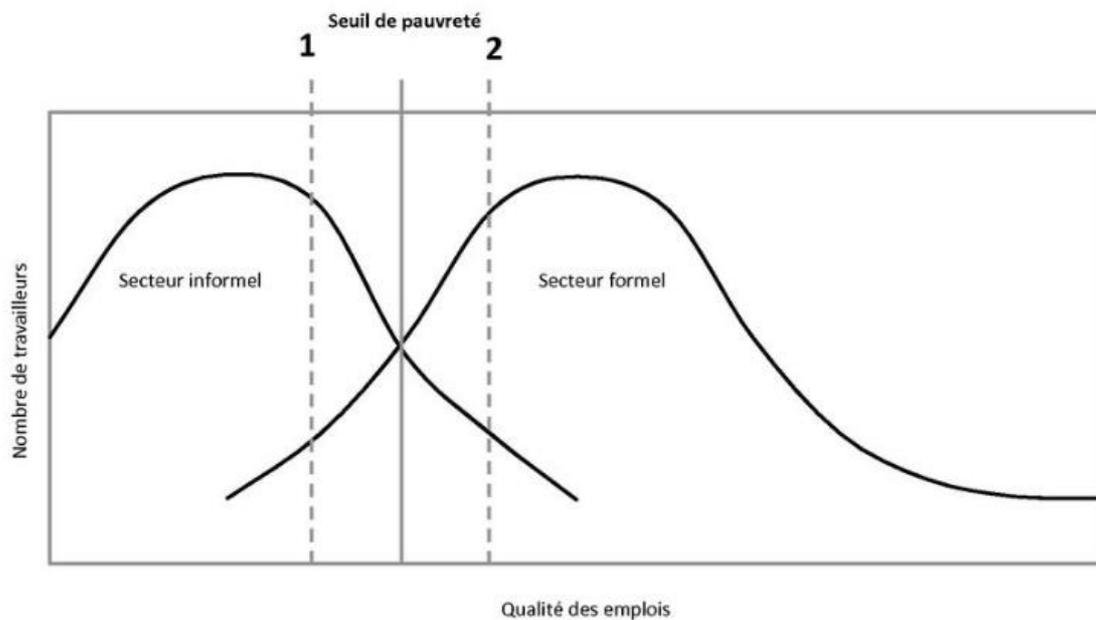
Source : penn world table (Heson et al 2006).

L'ensemble des théories normatives cherchent à apporter des éclaircissements sur les conséquences néfastes du phénomène. Durant les trois dernières décennies, la question de l'impact de l'économie informelle sur le développement dans les pays en développement a suscité de vives polémiques²¹. Le débat sur l'impact de l'économie informelle a connu plusieurs étapes d'évolution, mettant toujours en avant les deux perceptions opposées : d'une part la littérature qui considère l'économie informelle comme élément de développement des pays accusant du retard dans le niveau du développement, et d'autre part les études qui affirment que cette économie est plutôt une perte pour les économies en développement. L'économie informelle est perçue sous deux angles totalement différents. Si nous nous positionnons du côté favorable, nous pouvons dire que les micro-entreprises constituent des opportunités d'emplois et procurent des revenus appréciables à des millions de personnes, qui autrement seraient abandonnés à elles-mêmes sans autres moyens de survie.

L'importance prise par l'économie informelle est telle que les États ne peuvent plus se dispenser d'une réflexion approfondie sur sa place dans leur économie, et l'attitude qu'ils doivent adopter envers elle.

²¹ Bruno Lautier, « LES LIMITES DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE COMME ALTERNATIVE À LA MONDIALISATION LIBÉRALE », Revue du MAUSS, 2003.

Graph 4 : seuil de pauvreté et qualité d'emploi



Source : penn world table (Heson et al 2006).

Cette économie bien établie et enracinée mérite l'intérêt de toutes les parties prenantes pour en faire un levier de croissance et de création d'emplois qui sont les principaux défis à relever. L'importance du chômage, la croissance démographique, l'émigration interne (des zones rurales vers les zones urbaines) et externe (vers d'autres pays), le besoin accru des populations en bien et service de qualité, nécessitent d'explorer toutes les voies possibles de développement et de création de richesses, en vue d'opérer la transformation structurelle de ces Etats en développement vers une économie émergente, surtout, dans une économie où les activités informelles sont estimées à plus de 50% du PIB, (cas des pays en développement en général et africains en particulier) une petite amélioration des performances productives de ce secteur, se traduiraient par des résultats significatifs sur la croissance du PIB.

Conclusion

L'économie informelle des pays en développement est une économie de subsistance, pauvreté de base, y compris les réseaux sociaux, les familles, les faibles niveaux d'activité, etc., si les rapports des organisations internationales sont apparus les uns après les autres, ils ne peuvent pas être institutionnalisés ainsi. L'ampleur du secteur dans les économies des pays en développement continue de s'étendre, nécessitant Mettre en place des mécanismes permettant d'estimer l'importance de ce phénomène dans l'économie.

Dans les pays en développement, l'économie informelle varie de 50 à 75% de la production non agricole, et parfois même plus, sera certainement l'économie formelle. La production informelle des sociétés multinationales et des filiales d'ONG est une exception dans une

certaine mesure, même si ce sont des activités qui entraînent la normalisation et le reporting. Dans les pays développés, il « représente 15 à 20% » de l'activité économique. Désormais, le nouveau concept d'emploi informel permet d'intégrer cette diversité. Faisant partie de la réalité du marché du travail, cette réalité doit constamment rappeler aux gens la nécessité d'un travail « décent ».

CHAPITRE 3

Le secteur informel en Algérie

Introduction

Au lendemain de l'Indépendance l'Algérie a adopté une politique de développement basé sur l'investissement massif à forte création d'emploi dans l'industrie Industrialisant et du BTP, Dans le but de la réduction des taux de chômage et de pauvretés élevés vécu juste après. L'Algérie se caractérise à l'instar des autres pays en développement par un secteur informel important et croissant : 21,8% de l'emploi total non agricole durant la période 1975-1979, 25,6% en 1985-1989 et 41,3% durant la période 2000- 2007 [Charmes, 2002 ; Jutting et Laiglesia, 2009].

La crise économique qui éclate au grand jour à la fin des années 1980 et les réformes économiques libérales qui s'en étaient suivies et qui s'intensifient et s'accélèrent dans le cadre de l'application du programme d'ajustement structurel (1994-1998) sont les plus grands facteurs qui ont causé le développement et l'expansion de secteur informel en Algérie.

L'objectif de ce chapitre c'est de mieux comprendre le déroulement de l'emploi informel en Algérie, dont nous avons partagé le chapitre sur quatre 4 section pour mieux explique, donc dans la premiers section nous avons présenté l'historiques et développement du secteur informel en Algérie, dans la deuxième section nous avons fouillé dans le sens claire Les mesures de secteur informel ,ainsi dans la 3eme section on a parlé de l'estimation statistique de secteur informel en Algérie, finalement dans la 4eme section nous avons présenté la structure de ce secteur dans notre pays en utilisant des tableaux statistiques .

Section 1 : Historiques et développement du secteur informel en Algérie

Le secteur informel est l'un des domaines les plus problématiques du système d'information économique en général et sur le marché du travail en particulier. Le concept de « secteur informel » est apparu officiellement pour la première fois dans le rapport du BIT au Kenya en 1972. L'une des principales conclusions de ce rapport fut que, dans les pays en développement comme le Kenya, le véritable problème social n'était pas le chômage mais l'existence d'une partie de la population active qui travaille durement pour produire des biens et services sans que son activité soit pour autant reconnue, enregistrée, protégée ou réglementée par les pouvoirs publics. L'existence de ce secteur est due à l'incapacité des autres secteurs de l'économie de procurer du travail et un revenu suffisant à cette population qui ne cesse de croître.

En Algérie, Au lendemain de l'indépendance et jusqu'aux années 1965-1966, les formes d'emploi n'ont pas changé d'aspect et ressemblent au type colonial (petites et modestes activités industrielles...), ce qui s'explique par la faiblesse des investissements productifs et

par les pesanteurs de l'héritage colonial. A partir de l'année 1967, et sous la conjoncture de trois facteurs -mise en route d'un projet global d'industrialisation, valorisation interne de la rente pétrolière, existence d'un centre étatique décideur- s'engage un processus d'investissement très poussé particulièrement dans les secteurs jugés prioritaires. Ainsi, entre 1967 et 1978 (durant le 1er plan triennal et les deux plans quadriennaux), la plus grande part du montant d'investissement a été allouée au secteur de l'industrie, suivie par le secteur du BTP. Ces derniers sont jugés être capables de satisfaire les besoins économiques et sociaux du pays, notamment la création d'emploi. Le développement du secteur public qui s'en est suivi a entraîné celui du travail salarié. Durant cette période, les investissements publics passent de 13,1% de la PIB en 1967 pour atteindre leur maximum (64,9%) en 1977. Ce qui a fait diminuer le taux de chômage de la population active et a créé une tension sur la main d'œuvre qualifiée à tous les niveaux. L'Algérie a dû faire appel à la coopération technique étrangère à cette période. Le différentiel de revenus va enclencher un vaste mouvement migratoire 72 des régions rurales déshéritées vers les grandes villes que la mise en application de la révolution agraire ne saura renverser. Ce qui aura pour conséquence de créer de fortes tensions sur la demande de produits alimentaires du fait de la conjugaison de la baisse de la production agricole et l'augmentation de la demande qui a suivi l'augmentation des revenus distribués. Dès la fin des années 1970 apparaît le phénomène du marché noir. Du fait d'un décalage entre offre et demande de beaucoup de biens, l'activité d'achat de produits cédés à des prix administrés et revendus plus chers prend de l'ampleur. Dans ce cas de figure on peut dire que l'informel est une réponse au déséquilibre sur le marché des biens du fait d'une rigidité des prix et de l'offre. A la faveur de l'embellie des prix pétroliers au début des années 1980 on assiste à un accroissement des revenus réels des ménages qui se traduit par une augmentation de la demande de biens et services. Cette demande ne pouvant être satisfaite par l'offre nationale nous assistons à l'accroissement des importations du secteur public mais comme ce dernier ne répondait pas tout à fait à l'exigence des ménages apparaît le fameux «trabendo». Des particuliers revendaient des biens achetés à l'étranger avec leur propre argent, ce qui s'est traduit par une demande accrue de devises. Du fait du rationnement existant sur le marché monétaire public apparaît le change au noir. Henni [1991] dans son essai sur l'économie parallèle explique comment se détermine le taux de change sur ce marché. A l'époque avec une hypothèse assez simple d'égalisation de l'épargne des ménages résidents avec celle des non-résidents le taux de change d'équilibre allait se situer à 6 dinars algériens (DA) pour 1FF. Il faut dire qu'on est passé de la parité et même de 0.7DA pour 1FF en 1980 à 100DA pour 1FF sur le marché officiel en 2001. A la même période et à la faveur de l'ouverture du secteur

immobilier et de la vente d'une partie du parc de logements publics apparaît une autre forme d'informel de type spéculatif. L'apparition de ce nouveau phénomène s'explique par le système de prix de vente administré en complète déconnexion avec les coûts de la construction, les taux d'actualisation et le déséquilibre entre offre et demande de logements. Sous l'effet d'une détérioration affichée des disponibilités financières (revenus procurés par les hydrocarbures surtout) et par la nouvelle politique économique d'allocation des investissements, on assiste à une inversion de dominance dans les années 1980. Ainsi, les 73 investissements publics, et notamment ceux consacrés à l'industrie ont connu une tendance à la quasi-stagnation. Cependant, les secteurs d'activités, tels que le commerce et les services ont vu au cours des deux plans quinquennaux leur part dans la croissance de l'emploi s'amplifier, ceci s'est traduit par une grande place du salariat de services. A la faveur d'un nouveau code d'investissement (1982), le secteur privé va commencer à prendre de l'ampleur, notamment dans le BTP, du fait du développement du secteur de l'habitat qui a connu un retard important dans les deux décennies post indépendance, dans le commerce qui a suivi la croissance du tissu urbain et dans le transport. Dans les années 1990 et après la mise en application des nouveaux textes portant réformes économiques, le secteur privé prend de l'ampleur avec plus de transparence. La restructuration du secteur public va libérer plus de 600.000 travailleurs selon plusieurs formules [Musette & alii, 2002]. Ceux qui ont opté pour le départ volontaire ont bénéficié d'une prime de départ qui leur a permis de s'installer à leur compte, d'autres ont choisi de prendre en charge des activités connexes de leur entreprise mère dans le cadre de la sous-traitance et de l'essaimage. Dans le cadre de la démonopolisation du commerce extérieur, des milliers d'importateurs attirés (38.000 à 45.000 selon les sources) vont se partager la bagatelle de 4,5 milliards de dollars annuellement et prennent la relève du commerce informel de la valise qui se trouve réduit à une portion congrue du fait de l'augmentation des prix du transport aérien et de la plus grande difficulté de circulation des Algériens (instauration de visas d'entrée pour la plupart des pays et fermeture de la frontière terrestre avec le Maroc). En fait d'importateurs ils se résument souvent à une seule personne qui soustrait la quasi-totalité de l'activité (transit, transports, entreposage, distribution). C'est pourquoi encore une fois l'offre additionnelle de travail se réoriente vers de nouveaux créneaux à la limite de la légalité (vente de cigarettes, parking payant). Ce qui a eu pour conséquence l'augmentation du nombre d'indépendants, de salariés occasionnels, d'aides familiaux et d'apprentis, exerçant généralement des emplois précaires, appartenant essentiellement au secteur informel. Ce n'est pas pour autant que le système d'information statistique [Musette, Hammouda et alii, 2000] ait pris en charge cette nouvelle

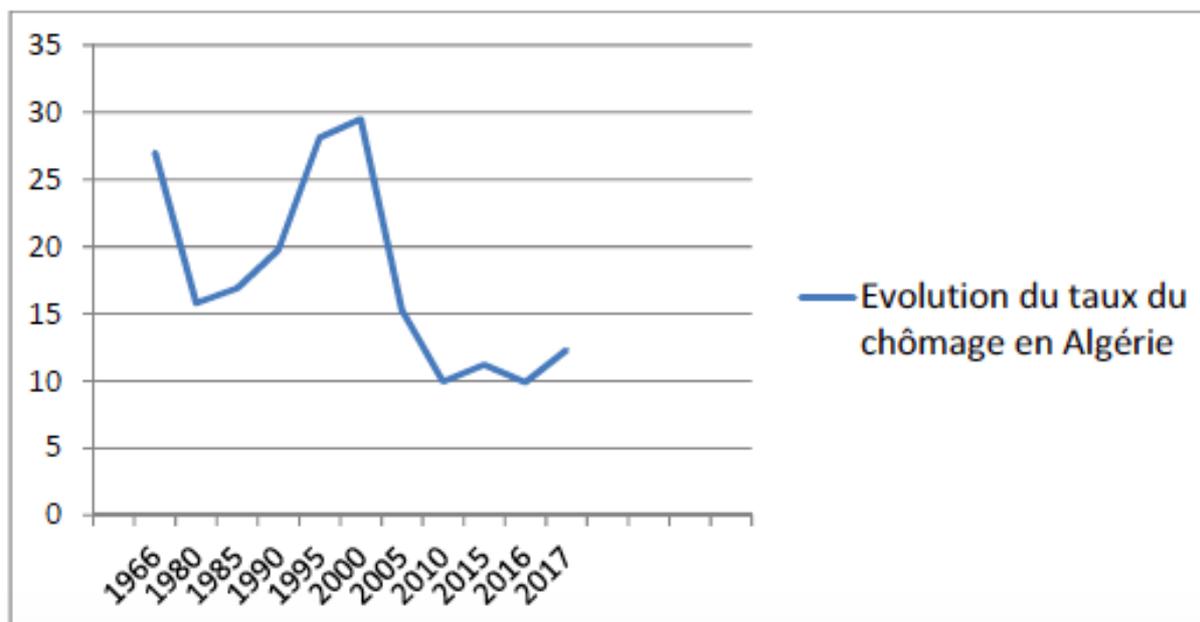
réalité. Les indicateurs de conjoncture focalisent toujours l'attention sur le secteur public (indice de la production industrielle, indice des 74 prix à la production, création d'emplois, compression d'effectifs). De grosses opérations d'actualisation de fichiers administratifs sont mises en chantier simultanément à la fin des années 1990 (réimmatriculation à la sécurité sociale, numéro d'identification statistique, ré-immatriculation au registre de commerce) ce qui ne permet pas de suivre de façon transparente la démographie des entreprises et son corollaire l'évolution du marché du travail. Toujours est-il qu'une multitude de travaux ont été entamés pour l'étude du secteur informel, bien qu'il reste difficile à cerner malgré l'intérêt croissant qui y est porté. L'hétérogénéité des activités appartenant à ce secteur d'une part et la différence des systèmes économiques, politiques et sociaux d'un pays à l'autre, d'autre part, rendent difficile la comparabilité des données sur l'informel. En effet, chaque pays adopte les critères de définition en fonction de la nature, de l'organisation et du fonctionnement de son économie.

Les principales caractéristiques du secteur informel algérien :

La principale caractéristique et qui peut être considérée comme fondamentale est que l'offre de travail excède la demande, en effet depuis son Indépendance, le marché du travail en Algérie a connu une très forte offre, principalement à cause de la poussée démographique qu'a connue le pays depuis 62, mais aussi à cause de la participation de plus en plus importante des femmes.

En 2017, le nombre de la population active a atteint 12 ,277 millions de personne contre 12 ,117 millions en 2016, avec un solde positif de 166 000 personnes soit une hausse de 1.3%. La population en chômage a atteint 1.50 millions de personnes, soit un taux de chômage de 12.3% en hausse de 1.8 points par rapport à 2016 ; Une plus grande vulnérabilité est observée Parmi les jeunes (le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans est de 29,7% et surtout les femmes.). Le chômage touche particulièrement les sans qualification (aucun diplôme) avec un taux de 52,2 %. En se basant sur les données de l'enquête de l'ONS, on peut constater que le secteur privé domine le marché du travail, Ce dernier dépasse le secteur public depuis les années 1990 mais plus souvent il s'agit des offres d'emploi temporaires. Cette prédominance du secteur privé est traduite par une dynamique persistante du secteur informel qui a gagné du terrain, le niveau de l'informalité (absence de couverture sociale hors agriculture) avoisine les 40%. Le chômage se concentre dans les zones urbaines que dans les milieux ruraux, avec une grande vulnérabilité pour les jeunes ; surtout de sexe féminin.

Graphe 6 : évolution du taux de chômage en Algérie



Source : données ONS.

L'évolution était sans cesse croissante et dans laquelle le chômage a atteint son pic de 30% dans l'année 2000, dans cette phase l'Etat algérien a engagé l'essentiel des dispositifs d'emploi dans le cadre des politiques actives du marché du travail. Enfin la dernière phase, depuis l'année 2001 jusqu'à 2014 où le taux de chômage a repris sa tendance à la baisse. Au cours de cette troisième phase l'ensemble des dispositifs d'emploi ont connu des réaménagements et des améliorations.

Section 2 : Les mesures de secteur informel²²

Les statisticiens d'enquêtes s'évertuent depuis l'invention du concept de secteur informel à affiner leurs définitions statistiques du secteur et à mettre au point des méthodologies d'enquêtes appropriées. Des méthodes directes, fiables et avec un coût peu prohibitif de collecte de données ont été développées s'articulant sur les principaux types d'enquêtes que sont : les enquêtes auprès des ménages dont la collecte des informations se fait directement auprès des individus, les enquêtes auprès des établissements et les enquêtes mixtes ou à deux phases.

1. Les enquêtes auprès des ménages

1.1 Les recensements de la population

²² Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation , Nacer-Eddine Hammouda page 74_79,

Cette source n'est pas du tout intéressante pour l'estimation de l'emploi informel puisqu'on se contente des déclarations spontanées des individus. Cependant, indirectement les informations exhaustives sur le parc logement permettent aux comptables nationaux de procéder à des estimations de l'auto-construction.

1.2 Les enquêtes sur la main-d'œuvre (emploi)

Ces enquêtes par sondage spécialisées sont réalisées auprès des ménages. Les statistiques obtenues sur l'emploi obéissent aux mêmes définitions que celles préconisées par le BIT. 75 Ce type d'enquête est mené en Algérie presque annuellement par l'O.N.S. (Office National des Statistiques) depuis 1982. Des questions sur l'emploi secondaire ont toujours été intégrées mais du fait du faible effectif concerné (entre 100.000 à 200.000 selon les enquêtes) leur traitement ne se fait pas systématiquement. Une attention particulière est donnée à la saisie de l'activité féminine à partir de 1985. Ce n'est qu'à partir de 1992 que la volonté d'une meilleure saisie de l'emploi atypique est prise en charge par le questionnaire d'enquête. Il est à remarquer que les questionnaires d'enquêtes ne sont pas tout à fait au point et donc changent, ce qui rend tout exercice de comparaison mal aisé. S'agissant d'enquêtes par sondage la précision des données dépend de la taille des échantillons enquêtés. Celle-ci est relativement faible et n'autorise pas la désagrégation de l'information à des niveaux assez fins.

1.3 Les enquêtes de consommation

Ces enquêtes sont effectuées pour estimer les dépenses de consommation (budget) et les revenus. L'emploi y est inclus d'une façon relativement détaillée. Ce sont des enquêtes très lourdes qui ne sont réalisées qu'une fois tous les dix ans. La confrontation des disponibilités par biens ou groupes de biens destinés à la consommation finale, produits et/ou importés par les entreprises du secteur formel avec les quantités consommées par les ménages permet de repérer les créneaux investis par le secteur informel. En 1988 une question sur le lieu d'acquisition permettait de quantifier le chiffre d'affaires du commerce non structuré puisque cette modalité y figurait explicitement. Cette question n'a pas été exploitée judicieusement. La dernière enquête remonte à 2000 mais les résultats n'ont pas été diffusés. Des enquêtes de même type mais plus légères (études de marché) permettent de cibler des produits plus particuliers. C'est ainsi qu'une étude de marché sur le tabac réalisé [IMMAR, 2000] en décembre 1999 a permis d'estimer à 1/3 la part de l'informel dans le commerce du tabac

1.4 L'enquête sur les niveaux de vie (LSMS 95)

Cette enquête était censée répondre à beaucoup de questions sur les comportements des ménages tant de consommation et de production que d'épargne et d'investissement. Malheureusement son exploitation n'est plus à l'ordre du jour. Nous restons convaincus

qu'elle peut donner un éclairage nouveau sur le secteur informel en Algérie. Elle pose cependant un problème de comparabilité avec les enquêtes sur la main d'œuvre dans la mesure où la saisie de l'emploi en diffère. La question sur la situation individuelle disparaît et est remplacée par une batterie de questions censées permettre une meilleure saisie de l'emploi; or, du fait que la période de référence est le jour et non plus la semaine (comme c'est le cas dans les enquêtes main d'œuvre) et du fait que l'enquête s'est déroulée durant la période estivale, l'emploi occasionnel et donc informel est sous-estimé.

2. Les enquêtes auprès des établissements

Ce type d'enquête s'intéresse beaucoup plus à la production des biens et services. Un volet agrégé sur l'emploi est inséré dans le questionnaire de l'enquête. Ce genre d'enquête donne généralement une meilleure répartition de l'emploi par branche d'activité. Du fait de l'histoire contemporaine de l'Algérie indépendante, les services statistiques se sont focalisés sur le secteur public négligeant l'observation du secteur privé. Les textes constitutifs de l'Algérie précisaient que ce secteur devrait être confiné à des propriétés non exploiteuses. Mais malgré les réformes entamées à partir de 1989, les services statistiques ne se sont pas adaptés à cette nouvelle réalité [Hammouda & Zidouni, 1990]. C'est ainsi qu'on se contente de suivre le secteur public national pour le calcul de l'indice de la production industrielle alors que pour beaucoup de secteurs la prépondérance du privé n'est plus à démontrer. Par exemple on lit dans les publications de l'ONS que la production de chaussures du secteur public est passée de plus de 16 millions de paires en 1990 à un peu plus de 1 million en 1999. Il est clair donc que la différence est à rechercher au niveau des importations et/ou du côté du secteur privé. On peut multiplier ces exemples pour l'industrie textile (78% de la VA est le fait du privé), l'agroalimentaire (60,2% de la VA est le fait du privé). Jusqu'à présent il n'y a pas de dispositif d'observation directe du secteur privé de moins de dix salariés. Les enquêtes approfondies des secteurs de l'industrie et du BTP dont la périodicité est quinquennale sont censées enquêter un échantillon des établissements de moins de dix salariés. En plus des problèmes d'actualisation des fichiers base d'enquête, la dernière enquête remonte à l'exercice 1989. Pour ce qui est des autres secteurs (agriculture, commerce et services) en dehors d'opérations épisodiques il n'y a pas à proprement parler d'observation directe. Les données de l'enquête de 2001 ne sont pas encore publiques.

3. Les enquêtes mixtes ou à deux phases

Ce sont des enquêtes mixtes sur les ménages et les entreprises spécifiquement conçues pour mesurer le volume du secteur informel. Ces enquêtes qui ont pour objet de fournir des

informations détaillées pour différents types d'activités du secteur informel à long terme sont menées en deux phases. Au cours de la première phase, les entreprises du secteur informel et leurs propriétaires sont identifiés à travers l'opération du recensement des caractéristiques de l'ensemble de la population échantillon (enquête auprès des ménages). Cette première phase va permettre de repérer les propriétaires d'entreprises. Au cours de la deuxième phase, un échantillon est sélectionné (ou la totalité), et un questionnaire leur est administré afin d'obtenir des renseignements sur les caractéristiques de leurs. Il est important d'écourter au maximum l'intervalle entre les deux phases de l'enquête. L'avantage de ces enquêtes est d'associer différents types d'unités déclarantes et d'unités d'observations les ménages et leurs membres d'un côté et les entrepreneurs du secteur informel et leurs entreprises de l'autre côté. Cependant, ces enquêtes ne peuvent être menées fréquemment vu l'envergure, la complexité et le coût relativement important de ces enquêtes. Ce genre d'enquête n'a jamais été mené en Algérie, bien qu'un dossier technique ait été élaboré en juillet 2000 par l'ONS en vue de la réalisation d'une enquête de type 1-2-3 avec la collaboration des ministères du travail et de la protection sociale et celui de la PMI/PME. Malheureusement cette enquête n'a pu être réalisée jusqu'au jour d'aujourd'hui. Cette enquête devait être couplée avec l'enquête sur les dépenses de consommation qui a été achevée sur le terrain en mars 2001 après une année de réalisation. A partir de 1992, les enquêtes auprès des ménages sur la main d'œuvre réalisées par l'ONS peuvent s'apparenter aux enquêtes à deux phases dans la mesure où des questions spécifiques aux employeurs et indépendants concernant leur unité sont intégrées dans les questionnaires d'enquêtes. En réalité, ces enquêtes se font en un seul passage et l'établissement n'est pas visité.

Section 3 : l'estimation statistique du secteur informel en Algérie

Dès le milieu des années 1980 on commence à parler de l'estimation statistique. En effet, [Souames, 1984] dans un séminaire tenu à Rabat sur le sujet, parle de la possibilité de prise en charge du secteur par les services algériens de la statistique, puis deux articles succincts sur les aspects méthodologiques d'approche du secteur sont publiés dans la revue statistique de l'ONS [Madani, 1984; Kelkoul, 1989]. La première estimation est faite par Charmes sur les données de l'année 1985. En 1989 un séminaire sur le secteur informel est organisé à Alger par le CENEAP avec la participation d'experts du BIT et des pays de la région. Pour la première fois aussi les services de la comptabilité nationale introduisent les importations sans paiements (ISP) pour l'exercice 1989. Dans le cadre d'une consultation pour le compte de l'ONS, [Bentabet, 1990] estime l'emploi informel de façon indirecte à partir de trois

scénarios. A notre sens les hypothèses qu'il utilise nous semblent trop grossières et surtout subjectives. Il s'agit plus d'une présomption d'existence de l'emploi informel pour des catégories d'individus plutôt que d'une estimation de l'emploi informel. D'ailleurs il serait intéressant d'inclure des volets spéciaux concernant ces catégories particulières au niveau des questionnaires sur la main d'œuvre. Au début des années 1990, Henni [1991] publie un essai sur l'économie parallèle en focalisant l'attention sur les aspects monétaires de façon particulière. Jusque-là il s'agissait d'estimations indirectes, c'est pourquoi l'ONS a fait appel à Charmes pour revoir le questionnaire des enquêtes auprès des ménages sur l'emploi en vue d'une estimation directe de l'emploi informel. La première version du questionnaire fut administrée lors de l'enquête de 1992. Quelques recherches ont été entamées sur ce secteur à partir de cette enquête, mais aucune définition commune n'a été établie. Incontestablement c'est l'emploi informel qui a été le plus étudié en Algérie. Nous allons donner dans ce qui suit les différentes estimations statistiques de l'emploi informel qui ont été effectuées en Algérie. On peut distinguer plusieurs types d'estimations selon le ou les critères utilisés et la ou les sources d'information mobilisées.

1. L'estimation de Charmes

En se référant à la définition du BIT et en se basant sur une double approche (ménage-entreprise) qui offre la possibilité de comparer les différentes sources : les effectifs par branche, par sexe et par secteur juridique, Charmes [1991] a estimé le volume de l'emploi informel en 1985 à 25,6 % de la population occupée non agricole. Il s'agit là de la première tentative d'estimation de l'emploi informel en Algérie. On note bien que les critères de référence de la définition proposée par le BIT portent sur les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille l'individu, et non sur les caractéristiques individuelles, cela oblige à l'adoption des enquêtes auprès des établissements. Charmes déduit l'emploi informel de la différence entre l'emploi hors agriculture dans les établissements de 90 dix salariés ou plus fourni par les enquêtes "entreprises" et le fichier général des entreprises, de l'emploi estimé par l'enquête ménage. Il faut dire que la taille n'est pas systématiquement renseignée dans les fichiers d'origine administrative qui sont à la base de la constitution du fichier de l'ONS. Toujours est-il que la taille reste un critère relativement aisé de classement des établissements, d'ailleurs c'est le critère qu'utilisent les comptes nationaux. Ce qui constitue un avantage décisif pour ce critère lorsqu'on s'intéresse également aux agrégats.

2. Les estimations d'universitaires à partir de l'enquête main d'œuvre de 1992

Lakehal et Ali Bacha [1994] identifient les travailleurs informels non agricoles par l'absence d'enregistrement auprès de la sécurité sociale. Elles justifient leur choix à partir d'un travail préliminaire où elles montrent à partir de l'interprétation d'une AFCM (analyse factorielle en correspondance multiple) sur l'ensemble des variables pouvant caractériser l'emploi informel qu'il y avait une très forte corrélation entre ces dernières et donc qu'on pouvait se contenter d'une seule. Le choix s'est porté sur l'enregistrement à la sécurité sociale dans la mesure où cette variable est renseignée pour l'ensemble des catégories de travailleurs contrairement à celles qui n'étaient renseignées que pour les employeurs et les indépendants. De plus, la CNAS et la CASNOS sont des sources exhaustives incontournables pour l'emploi déclaré. La population occupée non agricole est évaluée à 4.264.000 emplois (y compris les occupés marginaux) et le volume des occupés informels est estimé à 1.134.000 emplois non agricoles soit 26,6% de l'ensemble de la population occupée non agricole. Les critiques qu'on peut faire à ce choix sont qu'à partir de ce critère on ne saisit qu'une partie de l'emploi informel. Les assurés qui exercent une activité secondaire ne sont pas saisis. Il faut dire que la pluriactivité est très mal saisie par les enquêtes algériennes sur la main d'œuvre. D'un autre côté de plus en plus de retraités et préretraités (donc assurés sociaux) continuent à travailler sans être déclarés une seconde fois. Les non assurés du secteur formel sont bien évidemment classés dans l'emploi informel alors qu'il s'agit plus précisément du formel sous déclarant. Par contre son avantage réside dans la simplicité de mise en œuvre et la possibilité de comparaisons internationales en particulier avec les pays d'Amérique latine [Roubaud, 1994]. Bousmaha et Chergui [1996] introduisent dans leur estimation une catégorie de travailleurs intermédiaires qui se situeraient entre les travailleurs informels et ceux formels. Elles justifient leur choix après l'étude faite sur chaque critère. Elles concluent qu'il ne suffisait pas de s'appuyer sur un seul critère pour définir le secteur informel, et donc, qu'il était nécessaire de réunir un ensemble de critères pour avoir un champ de définition plus large, tout en ayant plus de précision concernant les unités du secteur informel. La catégorie des travailleurs informels est définie à partir d'un ensemble de critères 92 caractérisant l'emploi informel : les travailleurs informels remplissant tous les critères, les travailleurs formels ne remplissant aucun critère, un troisième groupe plus ou moins hétérogène (« travailleurs intermédiaires ») qui répond à un ou à plusieurs critères et qui ne répond pas à d'autres. Comptables du secteur informel.

Section 4 : La structure de l'emploi informel en Algérie :

Pour mieux cerner le phénomène de l'emploi informel en Algérie, une approche se basant sur une étude sectorielle, ou selon le sexe, l'âge ou encore le statut social peut nous fournir une idée sur la structure réelle sur le phénomène de l'emploi informel dans l'économie algérienne.

1. selon le secteur d'activité :

La comparaison faite à base des enquêtes de l'office national des statistiques, concernant la part des emplois informel dans chaque secteur d'activité nous révèle que le secteur agricole reçoit la part du lion de ces emplois, en 2001 cette part s'élève à 40% du total des emplois de l'emploi informel. En 2006 le secteur agricole a connu une baisse significative pour atteindre un taux de 30,6%, durant les années suivantes aussi, la part des emplois informel du secteur ont continué à baisser pour atteindre un taux de 20% en 2010.

Tableau 6 : répartition des emplois informel selon le secteur

| | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
|--|------|----------|--------|------|----------|--------|------|----------|--------|
| | | Informel | Formel | | Informel | Formel | | Informel | Formel |
| Agriculture | 90.1 | 40.8 | 4.2 | 89.7 | 30.7 | 4.0 | 84.4 | 19.6 | 3.7 |
| Industries Extractives | 10.0 | 0.3 | 2.8 | 6.9 | 0.2 | 2.9 | 14.0 | 0.5 | 3.4 |
| Industries manufacturières | 53.2 | 10.9 | 8.9 | 64.1 | 14.1 | 8.9 | 63.6 | 13.2 | 7.6 |
| Electricité, Gaz et Eau | 0.8 | 0.0 | 2.7 | 4.4 | 0.1 | 2.2 | 5.4 | 0.1 | 2.6 |
| Construction | 72.8 | 16.6 | 5.8 | 78.3 | 20.9 | 6.6 | 77.8 | 30.1 | 8.6 |
| Commerce, Hôtels et Restaurants | 65.8 | 20.5 | 9.9 | 69.9 | 22.2 | 10.8 | 71.3 | 24.0 | 9.7 |
| Transport et Communication | 49.9 | 6.5 | 6.1 | 51.5 | 6.4 | 6.8 | 49.9 | 5.5 | 5.6 |
| Activité Financière et Immobilière | 6.6 | 0.2 | 2.5 | 5.3 | 0.1 | 1.9 | 5.1 | 0.1 | 1.7 |
| Services public, Sociaux et Personnels | 6.4 | 4.2 | 57.2 | 9.8 | 5.4 | 55.8 | 10.7 | 6.8 | 57.2 |
| Total | 48.2 | 100 | 100 | 53.1 | 100.0 | 100 | 50.1 | 100.0 | 100 |

Source : données ONS

Le secteur de la construction (30,1%) suivi de celui du commerce, des hôtels et restaurants (24%) sont devenus les principaux secteurs de l'emploi informel. Les emplois formels sont quant à eux, sur toute la période, principalement situés dans le secteur des services publics sociaux et personnels (plus de 50% des emplois formels).

2. Selon la taille des entreprises

S'agissant de la taille des entreprises, l'emploi informel est particulièrement fréquent dans les entreprises de petite taille. En 2001, la part de l'emploi dans les entreprises de moins de 5 salariés s'élève presque à 74 %, elle ne cesse pas à progresser durant toute la période ; elle atteint 80 % en 2010. Dans les autres entreprises, l'emploi informel est aussi présent : en

2001, il représente plus des 2/3 dans les entreprises de 5 à 9 salariés. En revanche, dans les entreprises de 10 salariés et plus la part de l'emploi informel est relativement faible, elle s'élève à 5,5% en 2001 ; il s'agit essentiellement du secteur économique public et l'administration publique. Cette part a néanmoins presque doublé entre 2001 et 2010. Ce recours accru aux emplois informels dans les entreprises de plus de 5 salariés entre 2001 et 2010 tient essentiellement à la croissance de l'emploi de salariés non permanents dans ces entreprises.

Tableau 7 : répartition de l'emploi informel selon la taille des entreprises

| <i>Hors agriculture</i> | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
|-------------------------|------|----------|--------|------|----------|--------|------|----------|--------|
| | % | informel | formel | % | informel | formel | % | informel | formel |
| 0 - 4 salariés | 73.7 | 79,6 | 14,6 | 75.6 | 75,7 | 20,4 | 80.0 | 74,5 | 16 |
| 5 - 9 salariés | 69.0 | 11,1 | 2,6 | 70.2 | 13,1 | 4,6 | 70.2 | 13,2 | 4,8 |
| 10 salariés et +) | 5.5 | 9,3 | 82,9 | 11.1 | 11,2 | 74,9 | 11.8 | 12,3 | 79,2 |
| Total | -- | 100 | 100 | -- | 100 | 100 | | 100 | 100 |

Source : données ONS

3. Répartition selon le secteur formel/informel

En Algérie, comme dans beaucoup d'économies en développement, l'emploi informel est particulièrement fréquent dans les entreprises du secteur informel⁸. En 2001, près de 80 % des emplois informels sont générés par le secteur informel. Cependant, cette part perd près de 10 points en 2006 et 2010 et elle sera recomposée par le secteur formel : un peu plus 30 % des emplois informels sont générés par le secteur formel alors qu'en 2001 cette part s'élève à 20.4 %.

Tableau 8 : répartition selon le secteur formel/informel

| <i>Hors agriculture</i> | Emploi | | | | | | | | |
|-------------------------|--------|----------|--------|------|----------|--------|------|----------|--------|
| | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
| | % | informel | formel | % | informel | formel | % | informel | formel |
| secteur informel | 100 | 79.6 | 0 | 100 | 69.2 | 0 | 100 | 67.8 | 0 |
| secteur formel | 9.7 | 20.4 | 100 | 20.5 | 30.8 | 100.0 | 21.2 | 32.2 | 100 |
| Total | -- | 100 | 100 | -- | 100 | 100 | | 100 | 100 |

Source : données ONS

4. Répartition selon l'âge

En termes de contribution selon la catégorie d'âge des agents on retrouve que la catégorie des 15-24 ans contribue le plus dans le secteur informel avec un taux de 64,6% en 2001 contre seulement 27,1% dans le secteur formel, par contre chez la catégorie des 25-49 ans ce taux s'inverse, enregistrant des taux plus importants dans le secteur formel (63,7%).

En 2010 encore le taux des jeunes dans le secteur informel reste inchangé par rapport à l'année de base (2001), mais il a connu une augmentation chez la catégorie des 25-49 ans, enregistrant un taux de 65,3 % contre 31,9 % en 2001.

Tableau 9 : répartition selon l'âge

| <i>Hors agriculture</i> | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
|-------------------------|------|----------|--------|------|----------|--------|------|----------|--------|
| | % | informel | formel | % | informel | formel | % | informel | formel |
| Homme | 37.4 | 85.1 | 81.9 | 45.1 | 55.7 | 54.9 | 46.2 | 57.5 | 53.8 |
| Femme | 32.1 | 14.9 | 18.1 | 44.3 | 44.3 | 45.1 | 42.5 | 42.5 | 46.2 |
| Total | --- | 100 | 100 | --- | 100 | 100 | --- | 100 | 100 |

Source : données ONS

5. Répartition selon le sexe :

La répartition selon le sexe nous montre que les femmes sont moins nombreuses à travailler dans le secteur informel comparé aux hommes, en effet le pourcentage des femmes à y travailler s'élève à 42,5% contre 57,5% chez les hommes en 2010. Cela peut être expliqué par des raisons culturelles, en effet les femmes ont moins tendance à participer au marché du travail, surtout durant la décennie 1990 et début 2000.

Tableau 10 : répartition selon le sexe

| <i>Hors agriculture</i> | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
|-------------------------|------|----------|--------|------|----------|--------|------|----------|--------|
| | % | informel | formel | % | informel | formel | % | informel | formel |
| Homme | 37.4 | 85.1 | 81.9 | 45.1 | 55.7 | 54.9 | 46.2 | 57.5 | 53.8 |
| Femme | 32.1 | 14.9 | 18.1 | 44.3 | 44.3 | 45.1 | 42.5 | 42.5 | 46.2 |
| Total | --- | 100 | 100 | --- | 100 | 100 | --- | 100 | 100 |

Source : données ONS

6. Répartition selon le statut matrimonial

Les occupés célibataires ont tendance à être moins couverts par la sécurité sociale comparé aux occupés mariés, cependant la répartition reste équitablement partagée entre les deux catégories.

Tableau 11 : répartition selon le statut matrimonial

| <i>Hors agriculture</i> | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
|-------------------------|------|----------|--------|------|----------|--------|------|----------|--------|
| | % | informel | formel | % | informel | formel | % | informel | formel |
| Marié | 30.2 | 48,7 | 64,8 | 38.0 | 50,8 | 67,8 | 38.6 | 46,7 | 62,1 |
| Célibataire | 47.0 | 49,7 | 32,2 | 56.5 | 47,2 | 29,8 | 55.1 | 52,2 | 35,6 |
| Veuf ou Divorcé | 23.0 | 1,6 | 3,1 | 39.7 | 2 | 2,4 | 30.3 | 1,2 | 2,2 |
| Total | --- | 100 | 100 | --- | 100 | 100 | --- | 100 | 100 |

Source : données ONS

Cependant, la prévalence de l'emploi informel semble différente pour les hommes et les femmes en fonction de niveau d'instruction. Pour ceux qui ont niveau d'éducation relativement faible (sans instruction, primaire ou moyen) les femmes ont une tendance plus marquée à ne pas être couvertes par la sécurité sociale par rapport aux hommes, alors pour ceux qui ont un niveau d'éducation supérieur au moyen la prévalence de l'emploi informel est en faveur des hommes.

Tableau 12 : répartition selon le niveau d'instruction

| <i>Hors agriculture</i> | 2001 | | | 2006 | | | 2010 | | |
|-------------------------|----------|-------|-------|----------|-------|-------|----------|-------|-------|
| | Ensemble | Femme | Homme | Ensemble | Femme | Homme | Ensemble | Femme | Homme |
| Sans instruction | 47.7 | 67.8 | 45.0 | 62.4 | 78.8 | 57.3 | 59.6 | 75.4 | 56.0 |
| primaire | 49.1 | 65.6 | 47.1 | 57.9 | 76.6 | 55.7 | 57.9 | 75.1 | 55.9 |
| Moyen secondaire | 44.7 | 49.3 | 44.2 | 53.7 | 64.1 | 52.5 | 56.9 | 70.5 | 55.5 |
| supérieur | 25.2 | 20.2 | 26.7 | 31.1 | 32.2 | 30.8 | 32.1 | 33.0 | 31.9 |
| | 8.6 | 4.6 | 10.6 | 9.6 | 5.5 | 12.0 | 12.0 | 5.8 | 15.5 |

Source : données ONS

En termes de répartition selon le niveau d'instruction on retrouve des différences significatives, effectivement la part des emplois informels est plus élevé chez les personnes ayant des niveaux d'instruction pas très avancés, 57,9% d'entre eux n'ont pas fait des études au collège, on remarque notamment que ce taux a évolué au fil des années, passant de 49,1% en 2001 à 57,9% en 2006 et 2010.

La proportion de ceux qui ont atteint le niveau collège ou lycée reste relativement similaire dans les deux types d'emploi, elle avoisine les 60% pour le niveau collège et les 35% pour le niveau secondaire en 2010.

Conclusion

L'étude du secteur informel en Algérie n'est pas toujours très évidente du fait du manque de dispositifs de mesure fiable, cependant une brève étude nous montre comment ce marché est structuré, en effet depuis l'indépendance le secteur d'emploi n'a cessé de se métamorphoser, passant essentiellement d'un secteur dominé par les part des personnes travaillant dans l'agriculteur à un secteur dominé par les services. Son évolution a notamment

connu différentes phases concernant sa part dans l'emploi totale passant de 79,6% en 2001 à 67,8% en 2010, ce qui traduit les efforts engagés par l'état dans la création des emplois, et l'adoption des ménages de la culture d'entrepreneuriat, ce qui conduit, in fine, à une création d'emploi importante.

Conclusion générale

Selon l'organisation internationale de travail, l'économie informelle emploie plus de 61% de la population active dans le monde qui veut dire que plus de deux milliards de personnes occupent un emploi informel, la plupart d'entre eux dans les pays émergents et les pays en développement. L'emploi informel constitue davantage une source d'emplois pour les hommes (63%) que pour les femmes (58,1%). Parmi les deux milliards de travailleurs occupant un emploi informel dans le monde, à peine plus de 740 millions sont des femmes. Les femmes sont davantage exposées à l'emploi informel dans la plupart des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur et se trouvent plus souvent dans les situations les plus précaires.

L'objectif de notre travail était d'analyser et de mesurer l'emploi informel, dont nous avons présenté les notions générales, les mesures et les différentes méthodes d'estimations de ce dernier, généralement dans le monde et particulièrement dans les pays en voie de développement.

L'économie informelle dans les pays en voie de développement situe entre une économie de survie et de pauvreté indispensable mêlant réseau social, famille, faible dimension de l'activité plusieurs études Sont effectuer en avant, travaux Bernard [1980, 1988,1992], (Benissad, 1984 ; Henni, 1991 ; Bounoua, 1992, 1995),(Cf. enquêtes MOD et « emplois et salaires » de l'ONS [1999]), l'enquête auprès des ménages à Bejaia [Y. BELLACHE], étude de Adair 2003, de l'OCED et ONS, montre qu'en Afrique, 85,8 % des emplois sont informels. La proportion est de 68,2 % en Asie et Pacifique, de 68,6 % dans les États arabes, 40,0 % pour les Amériques et 25,1 % en Europe et en Asie centrale. Ces études montre l'importance de ce secteur et son impact dans l'économie mondiale, ils ont trouvé que le secteur informel est subi par les ménages, ce n'est pas un choix mais une obligation pour prendre en charge et fait nourrir leurs familles Cela répondre à notre deuxième hypothèse.

La vie économique et sociale des pays en développement n'a pas échappé au contrôle du secteur informel. Ce secteur touche presque tous les domaines, le secteur informel crée des opportunités économiques propices à la richesse nationale et crée des opportunités d'emploi et des activités génératrices de revenus au profit de toutes les classes sociales ainsi un moyen d'échapper de chômage et de la pauvreté dans la plupart des pays, ce qui nous confirme notre première hypothèse que L'emploi informel est une réponse systématique au problème de la pauvreté et à la structure inégalitaire du marché de travail.

Des données florissantes et actualisées sur le secteur informel sont présentées lors d'un rapport de l'OIT en 2018²³ et de la thèse de Bellache qui indique que le facteur déterminant de l'informalité à l'échelle mondiale, c'est le niveau d'éducation, quand le niveau d'éducation augmente, le niveau d'informalité recule, indique le rapport. Les personnes qui ont achevé des études secondaires ou supérieures sont moins susceptibles d'occuper un emploi informel que les travailleurs qui n'ont aucune instruction ou ont seulement terminé leurs études primaires. Aussi Florence Bonnet et Vicky Leung, rappellent que si tous les travailleurs informels ne sont pas pauvres, la pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de l'informalité. «Le rapport montre que les personnes pauvres sont confrontées à de plus forts taux d'emploi informel et que les taux de pauvreté sont plus élevés parmi les travailleurs de l'économie informelle » Malgré les points de vue qui divergent, un fait demeure : le secteur informel est là pour durer Dans la majorité des pays et particulièrement les pays en développement du moment que les deux segments formels et informel sont loin d'être hermétiques, et du moment que de nombreuses interactions existent.

²³ Organisation internationale du travail. (OIT, 2008).

Bibliographie

1. ADAIR P.L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du Afrista, Bamako, 10 au 14 mars 1997.
 2. BABOU O. et ADAIR. P., « l'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité ».
 3. Bellache Y. « le secteur informel en Algérie, approches, acteurs et déterminants », les cahiers du CREAD n 105/106. 2013
 4. Bellache Y. « l'économie informelle en Algérie, une approche par
 5. Bruno Lautier, « les limites de l'économie informelle comme alternative à la mondialisation libérale », Revue du MAUSS, 2003.
 6. Cahiers du GRATICE, 22, Université Paris P.12, 9-35.
 7. CHARMES J. « La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses
 8. CHARMES J. « Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de
 9. Charmes Jacques. (2002), L'emploi informel : « méthodes et mesures »
 10. Charmes Jacques. Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement : L'Homme et la société, N.105-106, 1992.
 11. ENQUETE 1 – 2 – 3 (Phase I : Emploi, Phase II : Secteur Informel et enquête auprès des ménages » le cas de Bejaia, Thèse pour le Doctorat en science économique, Université de paris -Ed Créteil (France).2010.
 12. Gherbi H. (2016). Analyse de l'emploi informel féminin en Algérie : Cas de la wilaya de Bejaia. Université A. Mira de Bejaia.
 13. Hart K. « informal icome opportuniyies and urbar employment in gana », journal of modern-Africa studies, n2.1973, pp 61-89.
 14. HUGON P. et DEBLÉ I., « Vivre et survivre dans les villes africaines », PUF, coll. Tiers Monde, 1982.
 15. HUSSMANUS.R, « Secteur informel : « historique, définition et importance »
 16. K. Hart, K. (1973). « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana », Journal of Modern African Studies, vol. 11, n° 1, 1973
 17. Klatzmann Rosine : Le travail noir, Collection Que sais-je? Presses universitaires de France, Paris.2000
 18. L'amélioration des condition de travail dans l'économie informel des pays en développement face a l'épreuve de la création de l'emploi décents Présenter par BOISSEAU David et SALZEMANN Camille p,4
 19. La constitution de 1919 est le texte fondateur du l'OIT .Trois déclarations ont précisé les valeurs, le
 20. Lautier, Bruno : « L'économie informelle dans les pays du tiers monde ». Editions de la découverte.1995.
 21. Les TIC : une réponse au défi du développement des micro et petites entreprises informelles en Afrique sub-saharienne ?présenter par ; Jean-Philippe Berrou, François Combarous, Thomas Eekhout
 22. Les TIC : une réponse au défi du développement des micro et petites entreprises informelles en Afrique sub-saharienne ?presenter par ; Jean-Philippe Berrou, François Combarous, Thomas Eekhout
 - marché du travail », Cahiers du GRATICE, n°22, 2002.
 23. OCDE. Le système de comptabilité nationale. 1993 - Glossaire, 2000.
 24. OIT : « Perspectives de l'emploi mondial » :rapport de l'Organisation Internationale du Travail.2017
- Phase III : Consommation des ménages)

25. PHILIPPE ADAIR, EMPLOI INFORMEL ET DISPOSITIFS D'AIDE A LA CRATION D'ACTIVITE EN ALGERIE
26. programme et les priorités de l'organisation : déclaration de Philadelphie (1944), déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998) et Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008).
 RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'EMPLOI, LE SECTEUR INFORMEL ET SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES / 2012, version pdf.
27. Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation, [Nacer-Eddine Hammouda](#) page 74_79,
28. Sédello René, « histoires des marchés noirs », Tallandier, 1985.
29. Smaili Nabila « problématique de l'économie informelle en Algérie, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat, université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2018, pp 40-41.
30. SMAILI Nabila, « PROBLEMATIQUE DE L'ECONOMIE INFORMELLE EN ALGERIE : CAS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU », thèse de doctorat, université de tizi-ouzou, 2018.
31. SMAILI Nabila, « PROBLEMATIQUE DE L'ECONOMIE INFORMELLE EN ALGERIE : CAS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU », thèse de doctorat, université de tizi-ouzou, 2018.
32. Source : Bureau International du Travail
33. These doctorat problematique de leconomie informelle cas de la willaya de tiziouzo ,presentee par SMAILI Nabila
34. ZIDANE.I. « Le secteur informel et son développement dans les pays en voie de développement » (cas Algérie), thèse pour la licence en science économique, université de A/ Rahman Mira. 2007.

Rapports :

OCDE, « Enquêtes sur le cadre institutionnel des entreprises informelles », 1992

ONS, « Enquête emploi ménage 2013 », 2013.

ONS, « Premier recensement économique - 2011 - résultats définitifs de la première phase ».

OIT 2018 .

1. <http://www.fao.org/3/x6985f05.htm#:~:text=La%20diff%C3%A9rence%20essentielle%20entre%20les,des%20relations%20entre%20les%20participants.&text=Le%20secteur%20informel%20ne%20paie,l'administration%20locale%20du%20march%C3%A9> _Consulter le 14 Aout 2020 A 4H09
2. <https://pdfs.semanticscholar.org/c126/9787edc63388966ace1658499af0d0f8aa3e.pdf> , consulté le 17 mai, à 22h40.
3. https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/jobs_devel_countries_f.pdf page 99 consulter 25 MAI A 2H30

Liste des tableaux

Tableau 1 : critères de définition des entreprises du secteur informel (15ieme CIST)

Tableau 2 : cadre conceptuel de l'emploi informel

Tableau 3 : cadre conceptuel de l'emploi dans le secteur de l'emploi informel

Tableau 4 : les différentes dénominations de l'économie informelle

Tableau 5 : comparaison des caractéristiques des entreprises selon leurs appartenances à un secteur

Tableau 6 : répartition de l'emploi informel selon le secteur

Tableau 7 : répartition de l'emploi informel selon la taille des entreprises

Tableau 8 : répartition de l'emploi selon le secteur formel/informel

Tableau 9 : répartition de l'emploi selon l'âge

Tableau 10 : répartition de l'emploi selon le sexe

Tableau 11 : répartition de l'emploi selon le statu matrimonial

Tableau 12 : répartition de l'emploi selon le niveau d'instruction

Liste des graphes

Grphe 1 : relation négative entre le PIB par habitant et l'emploi informel

Grphe 2 : relation entre la pauvreté et l'informalité

Grphe 3 : PIB/habitant et emploi informel en Afrique du nord et Afrique sub-saharienne

Grphe 4 : seuil de pauvreté et qualité d'emploi

Grphe 5 : évolution du taux de chômage en Algérie

Tables de matière :

| | |
|---|----|
| Sommaire..... | 2 |
| Remerciement..... | 3 |
| Dédicaces..... | 4 |
| Liste des abréviations..... | 5 |
| Introductions générale..... | 6 |
| Chapitre 1 : emploi et secteur informel : concepts et définitions..... | 9 |
| Introduction..... | 9 |
| Section 1 : emploi et secteur informel..... | 10 |
| 1. définition du secteur informel | 10 |
| 2. l'emploi informel..... | 11 |
| 2.1 définition de l'emploi dans le secteur informel..... | 12 |
| 2.2 Définition de l'emploi informel..... | 12 |
| 3. Les approches de l'économie informelle | 14 |
| 3.1 L'approche dualiste..... | 15 |
| 3.2 L'approche structuraliste..... | 15 |
| 3.3 L'approche légaliste..... | 15 |
| Conclusion..... | 20 |
| Chapitre 2 : L'économie informelle dans les pays en développement..... | 22 |
| Introduction..... | 22 |
| Section 1 : Lien entre secteur formel et informel..... | 23 |
| Section 2 : Impact du travail informel et la croissance économique..... | 27 |
| 1 La relation entre le travail informel et croissance économique..... | 27 |
| 2 La relation entre travail informel et pauvreté..... | 29 |
| Conclusion..... | 32 |
| Chapitre 3 : le secteur informel en Algérie | 35 |
| Section 1 : Historique et développement du secteur informel en Algérie..... | 35 |
| Section 2 : Les mesures su secteur informel..... | 39 |
| 1 Les enquêtes auprès des ménages..... | 39 |
| 1.1 Les recensements de la population | 39 |
| 1.2 Les enquêtes sur la main-d'œuvre (emploi)..... | 40 |
| 1.3 Les enquêtes de consommation..... | 40 |
| 1.4 Les enquêtes sur le niveau de vie (LSMS 95)..... | 40 |
| 2 Les enquêtes auprès des établissements | 41 |

| | |
|---|----|
| 3 Les enquêtes mixtes ou deux phrases..... | 41 |
| Section 3 : l'estimation statistique du secteur informel en Algérie..... | 42 |
| 1 L'estimation de Charmes..... | 43 |
| 2 Les estimations d'universitaire à partir de l'enquête main-d'œuvre de 1992..... | 44 |
| Section 4 : la structure de l'emploi informel en Algérie | 45 |
| 1 Selon le secteur d'activité..... | 45 |
| 2 Selon la taille des entreprises..... | 45 |
| 3 Répartition selon les secteurs d'activité formel/informel..... | 46 |
| 4 Répartition selon l'âge..... | 46 |
| 5 Répartition selon le sexe..... | 47 |
| 6 Répartition selon le statut matrimonial | 47 |
| Conclusion..... | 48 |
| Conclusion générale..... | 51 |
| Bibliographie..... | 53 |
| Liste des tableaux..... | 55 |
| Liste des graphes..... | 56 |
| Tables de matière..... | 57 |

Résumé

Selon l'organisation internationale de travail, La plupart des emplois dans les pays en développement (PED) se trouvent dans l'économie informelle, qui joue un rôle prédominant au sein de l'économie statistiquement l'économie informelle emploie plus de 61% de la population active dans le monde qui veut dire que plus de deux milliards de personnes occupent un emploi informel, la plupart d'entre eux dans les pays émergents et les pays en développement.

Parmis les PED, l'Algérie qui a adopté une politique de développement basé sur l'investissement massif à forte création d'emploi dans l'industrie Industrialisant et du BTP, Dans le but de la réduction des taux de chômage et de pauvretés élevés vécu juste après. L'Algérie se caractérise à l'instar des autres pays en développement par un secteur informel important et croissant : 21,8% de l'emploi total non agricole durant la période 1975-1979, 25,6% en 1985-1989 et 41,3% durant la période 2000- 2007 [Charmes, 2002 ; Jutting et Laiglesia, 2009].

L'économie informelle dans les pays en voie de développement situe entre une économie de survie et de pauvreté indispensable mêlant réseau social, famille, faible dimension de l'activité.